

MONTPELLIER

N° 36 JUIN JUILLET 81

votre ville

Journal d'information municipale



Premier Festival International « Montpellier Danse »

pages 11 et 12

Création de « Daphnis et Alcimadure »

page 13

Sommaire

- | | | | |
|--|----------|---|-------|
| • Les décisions du Conseil Municipal | p. 2 | • Jumelages, la délégation chinoise à Montpellier | p. 15 |
| • Coup d'œil sur les chantiers | p. 3 | • Scolaire : des postes débloqués | p. 16 |
| • Centre Municipal d'action sociale (suite du dossier) | p. 4 à 7 | • A.M.U. : concertation avec les quartiers | p. 19 |
| • Inaugurations : des places protégées | p. 8 à 9 | • Qu'est-ce que le G.E.R.D.A.T.? | p. 20 |
| • Les feux de la St Jean | p. 10 | • Caisse d'Epargne : l'écureuil dans la ville | p. 21 |
| | | • La parole aux Montpelliérains | p. 22 |
| | | • Sports | p. 23 |
| | | • La Paillade, mobilisation pour la 1 ^{ère} division | p. 24 |

SEANCE DU 18 MAI 1981

Affaire 1 : Communication des décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal.

Affaires 2, 3, 21, 22, 91, 116 : Subventions de la Ville :
 - Pour classes de neige et classes vertes
 - A diverses associations culturelles
 - A l'Association La Gerbe
 - Aux associations sportives
 - Pour le Festival pour le jeune public

Affaires 4, 5, 18, 35, 44, 49, 51, 62, 73, 95, 114, 140, 146, 147 : Demandes de subventions pour :

- L'éclairage de sécurité dans diverses écoles
- La lutte contre l'échec scolaire
- Le transfert du Conservatoire National de Région, rue de Candolle
- La reconstruction du Collège du Jeu de Mail
- La construction d'un collecteur E.P. rues Blayac et d'Alco
- La tranche fonctionnelle 1981 du Plan Circulation
- L'achat de matériel musical
- La source du Lez à l'Agence de Bassin
- L'opération habitat et vie sociale cité Phobos
- Des travaux d'investissement pour restaurants scolaires
- L'aménagement de rues et places du secteur sauvegardé
- Du fond d'aménagement urbain
- Le théâtre lyrique.
- Le recalibrage du Lez et travaux accessoires
- L'installation d'une bibliothèque et d'une ludothèque à la Maison pour Tous à la Guirlande
- La Collecte du verre.

Affaires 6, 26, 28 et 29, 30 et 31, 32, 33 et 34, 36 et 37 : Affaires scolaires - travaux non programmés :

- Au Collège Celleneuve
- Au Collège des Aiguerelles
- Au Collège Assas
- Au Collège Clémence Royer
- Au Collège les Escoliers de la Mosson
- Au Collège Fontcarrade
- Au Collège Gérard Philippe

Affaires 7, 12, 43, 57, 60, 61, 66, 67, 72, 105, 108, 139, 145 : Appel d'offres pour :

- Collecteur eaux usées du Verdanson
- Terrain de foot ball - lotissement les Aiguelongue
- Assainissement pluvial et construction de trottoir avenue de la Pompignane
- Pose d'une canalisation, 200 avenue du maréchal Leclerc
- By pass du réservoir de la Colombière
- Renforcement du réseau d'eau potable rue St Priest
- Espaces verts - esplanade Paul Valéry
- Aménagement partiel Parc Tastavin
- Travaux de protection contre vol et incendie au Musée Fabre
- deuxième tranche terrains de sports de Grammont
- Aménagement ensemble sportif (2ème tranche) L.E.P. Paillade
- Recalibrage du Lez
- Renforcement réseau d'eau, rue de Centrayrargues

Affaire 8 : Garantie de la Ville - Emprunt de 1.800.000 francs au Centre Hospitalier Régional

Affaire 9 : Marché GARBARINI pour fourniture de matériel de signalisation lumineuse.

Affaire 10 : Avenant n° 1 aux travaux de 2ème et 3ème tranches du Musée Fabre

Affaire 11 : Dénomination de trois nouveaux parcs municipaux :

- Parc Municipal Sainte Odile
- Parcours de santé de la Rauze
- Jardin Municipal du Pas du Loup

Affaire 13 : Réfection du terrain d'honneur du Stade de la Mosson

Affaire 14 : Travaux d'équipement 1981 - Emprunt de 15.000.000 francs auprès de la Caisse d'Epargne de Montpellier

Affaire 15 : Aérodrome Montpellier-Fréjorgues - Prise en charge des annuités d'emprunt.

Affaire 16 : Convention Ville-Association pour le Festival International Montpellier Danse

Affaire 19, 56, 142, 143 : Dénomination rues et places

- Cour St Jacques à la cour de l'ancien Lycée de Garçons
- Rue de l'école Républicaine à une voie de la résidence St Georges

- Place des Arts à la petite place située dans le haut de la rue de l'Argenterie.
- Place Louis d'Anjou à une des voies du lotissement du Mas René.

Affaire n° 20 : Installation d'un distributeur automatique de boissons à l'école Régionale des Beaux-Arts

Affaire n° 23 : Année Internationale de l'Enfant Handicapée - Achat d'ouvrages.

Affaires n° 24-25 : Rentrée scolaire 1981 - Fermeture et ouverture de classes.

Affaire n° 38 : Remboursement de dégâts au groupe scolaire Pas du Loup autorisation de recette.

Affaire n° 39 : Remboursement appareils sanitaires au logement de fonction Ecole Molière

Affaire 40 : Transport d'enfants de la Cité Fontcouverte à l'école des Près d'Arènes

Affaire 41 : Z.A.C. Antigone - Annulation de la libération du Conseil Municipal du 22 juillet 1980

Affaire 42 : Z.A.C. Antigone - Adoption du dossier établi par la S.E.R.M.

Affaire 45 : Ruisseau du Rieucoulon - Etude hydraulique confiée à la Direction Départementale de l'Équipement.

Affaire 46 : Bourses municipales d'apprentissage 1981

Affaire 47 : Centre de Traitement de l'Information - Nouvelle formulation du contrat I.B.M.

Affaire 48 : Fourrière répressive des véhicules - Désignation de l'expert chargé de l'examen des véhicules.

Affaire n° 50 : Nouveau taux de la redevance pour poteaux anti-stationnement

Affaires 52, 53, 54, 55 : Contentieux :

- Affaire Ville C/Sté des Parkings des Champs Elysées
- Affaire TROY
- Immeuble insalubre hôtel « Le Cintra »
- Affaire Ville C/Syndicat des Commerçants des halles et marchés.

Affaires 58, 59, 144 : Interconnexion des réseaux d'eau de Montpellier et du SIVOM Maugio-Pérois

- Convention Ville/Sivom/Cie Bas Rhône
- Avance
- Contrat MERLIN

Affaire n° 63 : Election à la Chambre Départementale d'Agriculture - Délégué du Conseil Municipal.

Affaires 64, 65, 122, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133 : Cession gratuite de terrain

- O.P.A.C. pour emprise CD 5 - H.L.M. Paul Valéry
- Consorts MARTIN FINOU - rue de la Croix de Lavit
- S.C.I. Le Mas de Neuville
- Consorts CURE et DOMINGUEZ, Avenue Maréchal Leclerc

- SABOURET, rue de l'Aiguelongue
- S.C.I. Les Merlets - rue des Bouisses et des Gours.
- BESSON Michel, rue de la Croix des Rosiers
- REGAL Robert, rue de la Farigoule
- LINDEPERG, rue de Fontcouverte
- BOBIN, rue Métairie de Saysset
- SEGUY, rue Métairie de Saysset
- Consorts MERCIER, rue du Pioch de Boutonnet
- Mme MERIC-LAVAL, rue de la Sardane.

Affaire n° 68 : Etudes hydrogéologiques et géothermiques - Convention avec le B.R.G.M.

Affaire n° 69 : Frais de mission des élus

Affaire n° 70 : Indemnités de sinistres - Mise en recouvrement

Affaire n° 71 : Mairie A. Mise en conformité de la sécurité et de l'électricité - contrat ingénieur Ville/Bet GUTKNECHT.

Affaires 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 149, 150, 151, 152, 153, 94 : Personnel Municipal

- Contentieux : Affaire ALLANCHE et 38 autres agents des Services Techniques ; Affaire BIAU André.
- Remboursement de frais à la suite d'accident matériel
- Intégration du Personnel du Syndicat d'Initiative
- Création de postes - Recrutement divers - Modification du tableau des effectifs - modifications de contrats
- Attribution prime de technicité 1980
- Service Voirie - Habillement
- Restaurants Scolaires : Augmentation indemnité de surveillance

Affaires 88, 89, 90 : Rectification et recalibrage du Lez - Acquisition propriétés : CAMPS, S.A.R.L. MOTO SPORT HONDA SAUVETERRE

Affaire 92 : Avenant marché SOCAMEL - Construction Cuisine centrale

Affaire 93 : Fourniture de repas à l'Association pour la réadaptation psycho-fonctionnelle

Affaires 96, 97, 98 : Secteur sauvegardé

- Amélioration de l'habitat, Candolle, Sainte Ursule Opération programmée.
- Z.A.D. de la verrerie basse - création
- Zone d'intervention foncière - réduction du périmètre.

Affaire 100 : Service Accueil - Majoration et tarification unique

Affaire 101 : Abonnements aux journaux - Modification.

Affaire 102 : Garantie de la Ville pour emprunt effectué par Société par Société H.L.M. Languedoc-Logis.

Affaire 103 : Sté Héraultaise d'Economie Mixte de Construction - Augmentation de capital - Souscription.

Affaires 106, 107, 110 : Sports :

- Construction d'un P.E.P.S Groupes scolaires : Le Lez, Paul Valéry Croix d'Argent
- Aménagement vestiaires (Gély, Astruc, Lemasson, P. Valéry, Les Tritons).

Affaire 109 : Match Montpellier - St Etienne du 19 mai 1981 - Exonération de la taxe sur les spectacles.

Affaire 111 : Cession gratuite terrain par S.C.I. Les Remparts d'Estanove pour implantation C.E.S.

A quoi sert votre Argent

Place du 8 mai 45

A l'heure où la 2^e tranche du nouveau plan de circulation se met en place, s'effectue l'aménagement du carrefour de la place du 8 mai 45 qui relie de nombreux quartiers au centre ville (Croix d'Argent, St Cléophas, etc...).



Des vestiaires à Grammont

Avant d'attaquer la 2^e tranche des réalisations strictement sportives, comprenant d'autres terrains que ceux existant déjà, la ville de Montpellier est en train de réaliser un complexe « d'accueil » comprenant des vestiaires hommes et femmes, des sanitaires, des vestiaires pour les arbitres, un préau. L'ensemble de cette réalisation (2.000.000 F) compose par sa conception « une mini-maison des sports » avec son patio, son chauffage solaire, son allure très familiale. Les travaux sont déjà bien avancés.

Toujours en sport :

Un chantier « historique », le stade de la Mosson 2.000.000 de travaux sont effectués par la ville de Montpellier sur le stade de la Mosson où Montpellier. La Paillade a conquis cette année sa montée en 1^{ère} division.

- Pelouse, drainage, arrosage du terrain d'honneur sont maintenant terminés (1.546.000 F)
- Une gazonière et une tribune de presse vont être installées très prochainement (53.000 F)
- La clôture du terrain d'honneur (243.500 F)
- La mise en place de sièges, de tourniquets
- L'aménagement des vestiaires, des « tunel » d'accès au terrain, la peinture, la révision électrique et un guichet vont compléter cet effort.



Coup d'œil sur les chantiers



GARE LAITIÈRE marques
CANDIA - CONCORDE - LACTEL
 56, rue de l'Industrie
 34000 MONTPELLIER
 Tél. (67) 92.29.65

Réalisation - **DEROMEDI**
SONEGERIM vous propose

MONTPELLIER NORD le des elbes Av. du Père Soulas Petite résidence tranquille au coeur des nouvelles facilités Chauffage individuel Tél : 42.74.55	MONTPELLIER CENTRE LA GUIRLANDE Rue de Font-Carade, près du jardin des poètes donnant sur un parc centenaire Une résidence de qualité dans la verdure d'un site classé Tél : 92.88.74	MONTPELLIER OUEST les colines d'estanove Route de Lavrune Une mini-ville à deux pas du centre ville Centre commerciale Poste, Piscine, Tennis Tél. 42.74.55
---	--	--

A LA GRANDE MÔTE
LES TERRASSES DE LA MER
 Près du Pont du Vidourle, un ensemble immobilier unique et irrésistible sur la station. Face à la mer. Cuisines équipées. Tél. 56.80.54

ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE, GARAGE
 Appartements de T1 au T6 avec parking et cellier à prix fermes dès la réservation
PRESTATIONS DE LUXE

Pour recevoir, sans engagement de ma part, des informations sur le (les) programme(s) de mon choix :
 NOM : ADRESSE :

A envoyer à : SONEGERIM, les Collines d'Estanove, 2, rue de l'Escoutadou, route de Lavrune - 34100 Montpellier - Tél. (67) 42.91.60

Levitt France.
Une expérience unique au service de la famille.

Levitt est un des leaders mondiaux de la maison individuelle. Le premier en France, il a créé des villages maintenant célèbres, avec leurs rues fleuries, leurs placettes, leurs maisons pittoresques, leurs écoles, leurs centres sportifs et commerciaux.

Fruits d'une expérience unique, sans cesse ses réalisations évoluent, pour répondre toujours davantage à cette aspiration de nos contemporains : le retour à la nature, au sens de l'humain, bref, le retour à une vie familiale authentique.



Levitt France
 129-135 boulevard Carnot - 78110 LE VESINET

Le Centre Municipal d'action sociale

suite du dossier du N° 35



Centre d'Accueil de l'Action Sociale

L'Aide Médicale - l'Assurance personnelle : A défaut de Sécurité Sociale ...

L'Aide médicale dans ses différentes formes :

- à domicile : soins médicaux, soins pharmaceutiques, soins dentaires, soins orthopédiques, d'opticien,
- hospitalisations, rééducations,
- séjours en maison de repos,
- cures thermales

est accordée aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes pour faire face aux dépenses entrainées par leur état de santé déficient.

Ces dépenses étaient jusqu'à présent supportées par les Collectivités mais le Décret n° 80-548 du 11 juillet 1980 stipule que toute personne résidant en France doit être affiliée à un régime de Sécurité Sociale.

Il est donc indispensable pour les personnes ne bénéficiant pas d'une couverture sociale de déposer d'urgence une demande d'affiliation au régime de l'assurance personnelle auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

En cas d'insuffisance de ressources pour régler les cotisations qui leur seront demandées par la Caisse, elles ont la possibilité de solliciter la prise en charge de celles-ci par l'Aide Sociale.

Toutes les personnes concernées par ces dispositions peuvent obtenir des renseignements auprès du Bureau d'Aide Sociale, service des Guichets, 9 rue Montpelliérat.

Il est à signaler que les cotisations des ressortissants de la Caisse des Dépôts et Consignations sont prises automatiquement en charge par cet organisme.

Répondre à toutes les questions : S.V.P. Social

Ce service qui est destiné à la documentation et l'information du public a quitté depuis 3 ans, la rue du Petit Paris qui avait vu sa naissance et le commencement de sa croissance. Intégré dans les locaux du Bureau d'Aide Sociale, 9 rue Montpelliérat, il reçoit un public un peu perdu, parfois, dans certaines complications de la vie administrative. En plus de ce public, le S.V.P. Social reçoit des personnes à la recherche de documentation en matière sociale, des étudiants préparant des mémoires, des assistants sociales qui constituent 18 % de sa clientèle. La masse de documents officiels et de revues spécialisées, (3ème âge, handicapés) lui permettent de répondre à des questions très diverses. Les personnes âgées et leurs pro-

blèmes, le handicap, la drogue, la recherche parfois du bénévolat sont des points ici fréquemment évoqués. L'anonymat des personnes venant à S.V.P. Social étant rigoureusement assuré, permet une relation plus confiante. Il est possible d'y venir avec ou sans rendez-vous. L'anonymat permet également les renseignements dont elles ont besoin. Le but est, bien sûr, au cas où ce renseignement dépend d'un service précis, d'acquiescer l'intéressé si exactement qu'il ne risque pas de se heurter à un refus.

Quatre à huit heures consacrées quotidiennement à la lecture d'ouvrages et de revues spécialisées, permettent à ce service à peu près unique en France d'apporter le plus grand sérieux aux informations données.

Les Centres de Soins du Bureau d'Aide Sociale

Au cours des dernières années, le B.A.S. s'est efforcé, au maximum de ses possibilités, de développer une action médico-sociale.

Au centre de soins de la rue de la Monnaie qui existait depuis longtemps, mais a été entièrement rénové, sont venus s'ajouter deux centres de soins acquis après décision du Conseil d'Administration, et implantés dans des quartiers moins favorisés :

- le premier est situé à la Paillade, 83 rue de Cambridge. Il comporte une antenne à la Cité Phobos où des permanences sont assurées.

- le second à la Pergola à Celleneuve.

L'un et l'autre, présentent des activités nombreuses et diversifiées. Il importait, en effet, de restituer au traditionnel dispensaire préablement existant son véritable sens et sa véritable vocation, c'est-à-dire d'assurer - dans une totale gratuité - à la fois les soins infirmiers, le dépistage et la prévention.

En ce qui concerne les soins infirmiers, ceux-ci sont assurés dans chacun des centres par un personnel infirmier diplômé dont les activités sont coordonnées par une Infirmière Chef.

Ils sont assurés gratuitement tant aux centres qu'éventuellement au domicile des malades. Piqûres, pansements, nursing, sont ainsi dispensés 6 jours sur 7.



Centre de soin montpelliérat

Dépister tôt pour guérir vite

Le dépistage, lui, est d'ores et déjà organisé par des consultations régulières au niveau de la planification familiale (avec le concours du Centre de planning familial) et de l'hygiène bucco-dentaire (avec la participation bénévole des dentistes du Comité Départemental d'Hygiène bucco-dentaire). Par ailleurs, les contrôles de la tension artérielle sont effectués par le personnel des centres à la demande de tous ceux qui le désirent.

D'autres consultations sont prévues notamment en matière de dépistage gynécologique et cancérologique.

Quant aux actions de prévention, elles se développent dans un double sens :

- l'éducation pour la santé est assurée sous forme d'un contrôle permanent par voie de documents, d'affiches, dans des domaines aussi divers que ceux de l'alimentation, du cancer, des maladies cardio-vasculaires, de l'intoxication tabagique, de la drogue, etc... (en liaison avec le comité de l'Hérault d'Education pour la Santé).

En outre, sont organisées des séances d'animation de la santé sous forme d'un débat centré autour d'un film et animé par un médecin.

Prévenir par le vaccin

- une structure vaccinale permanente a été instituée dans les centres des soins destinée à assurer la meilleure couverture vaccinale possible des usagers. Les vaccinations obligatoires des enfants sont assurées gratuitement en liaison avec la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales. D'autres vaccinations, et notamment des campagnes de vaccination antigrippale, sont réalisées chaque année. Elles sont l'occasion d'une meilleure information des populations en ce domaine. Ajoutons qu'une expérience pilote d'une vaccination anti-pneumococcique destinée à préserver les personnes âgées a été menée en Octobre 1980.

Nous avons ainsi tenté de déborder largement le cadre étroit que fixe la législation au traditionnel centre de soins en leur adjoignant des structures nouvelles permettant de développer dans la population une conception différente de la santé, moins technique et préventive. Il appartient à chacun de prendre en charge sa santé avant même que n'apparaisse la maladie et il s'agit d'un des objectifs prioritaires de ces centres.

A. LEVY
Conseiller Municipal
professeur à la
faculté de médecine
de Montpellier

Centre de soins infirmiers : Des compétences au service de la population

Soins effectués à :	Montpelliérat	Paillade	Pergola
Piqûres	4.470	3.992	2.531
Pansements	287	18	61
Vaccinations contre la grippe	246	70	133
Prise de tension	990	113	770
Soins pédicure	293	-	-
Collyres	210	49	-
Vaccinations pneumococcique	1.428	1.626	438
Vaccinations pneumococcique	302	140	77
Lavements	2	-	1
Total au Centre	8.228	6.008	4.011

Actes Infirmiers effectués à domicile par :

Piqûres	476	3.243	3.374
Pansements	144	15	57
Vaccinations contre la grippe	1	-	5
Vaccinations pneumococcique	-	2	-
Soins d'hygiène	-	48	74
Lavements	1	-	2
Prise de tension	-	-	11
Total à Domicile	622	3.308	3.523

Total Centre et Domicile	8.850	9.316	7.534
---------------------------------	--------------	--------------	--------------

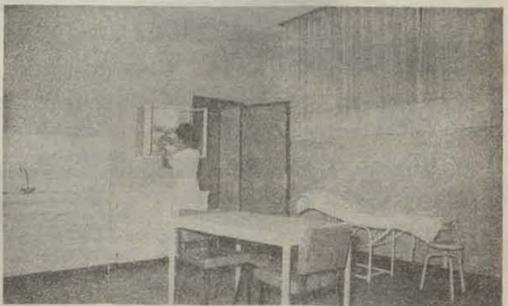
Les Chômeurs : Dans l'urgence

Face au problème du chômage, le Conseil Municipal a demandé au Bureau d'Aide Sociale de venir en aide aux chômeurs :

- * Transports gratuits : afin de faciliter les déplacements aux demandeurs d'emploi pour faire leurs démarches, rechercher un emploi ... le Bureau d'Aide Sociale leur distribue chaque moi 30 tickets de circulation gratuite sur les autobus-urbains.
- * Aides ponctuelles : le Bureau d'Aide Sociale peut aider certaines familles ou des travailleurs privés d'emploi :

- une aide matérielle alimentaire hebdomadaire peut être allouée pendant un certain temps ;
- pour d'autres, le Bureau d'Aide Sociale peut prendre en charge le paiement d'un mois de loyer, du montant ou d'une partie d'une facture E.D.F., G.D.F., impôts locaux ...

- * Aide médicale gratuite : Les soins médicaux pour les chômeurs ou leurs ayants droit peuvent être pris en charge par le Bureau d'Aide Sociale au titre de l'aide médicale gratuite.



Centre de Soins Montpelliérat

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL
Directeur de la Publication : Georges Frèche
Promotion : Mairie de Montpellier
Imprimerie spéciale de l'O.F.R.E.S.
Tél. : 285.72.57 Code 34

Le Centre Municipal d'action sociale

Dans le cadre du budget 1981 du Bureau d'aide sociale, la municipalité de Montpellier qui travaille en concertation avec les associations d'handicapés présentes sur la ville, a accordé une large place aux aménagements spéciaux qui permettent aux personnes qui ont du mal à se déplacer, de pouvoir vivre sans trop de contrainte, la vie de la cité. Don de mini-bus aménagé, efforts en matière de voirie, bateaux sur les trottoirs permettant le passage des fauteuils roulants, places réservées

pour le stationnement automobile près des lieux qu'il est souvent indispensable de fréquenter (postes, marchés etc...) accès facilités dans les bâtiments publics, cette entreprise de longue haleine est, il faut bien le dire un objectif prioritaire. Demain des réalisations nouvelles comme Antigone seront construites avec la plus absolue rigueur dans ce domaine afin que les handicapés puissent enfin avoir une place à part entière dans des villes qui les ont parfois un peu oubliés.



Georges Frèche intervenant lors de la réunion du G.I.H.P. pour parler de la participation de la ville.

Tribune

Le G.I.H.P. : une association en liaison avec la municipalité
Le G.I.H.P. Languedoc Roussillon est une association dont le but principal est l'intégration complète de toute personne handicapée physique dans la vie de tous les jours. Pour cela, et ce depuis 15 ans, le G.I.H.P. s'efforce de mettre tout en œuvre pour atteindre cet objectif. En cette année internationale des personnes handicapées, le G.I.H.P. se doit de rappeler ses structures qui permettent à tout handicapé de mener à bien la vie de tout un chacun.

Il s'agit de :
SERVICE SOCIAL
Qui opte pour une attitude d'aide sans tomber dans le domaine de la charité ; c'est une structure qui se veut active, au cœur des problèmes. Il étudie tous les problèmes qui se présentent aux handicapés qui demandent une aide sur un point précis.

Il s'agit d'aides dans les démarches administratives (obtention de bourses universitaires, de la carte d'invalidité, des dossiers de C.O.F.O.R.E.P. ...)

Il s'agit aussi de problèmes d'obtention de logement accessible aux personnes en fauteuil roulant.

Le prêt de matériel permet également aux handicapés temporaires de trouver rapidement une paire de béquilles ou un fauteuil roulant. Les handicapés qui ont un fauteuil roulant électrique qui est tombé en panne et qui se trouve en réparation peuvent demander au G.I.H.P. un fauteuil roulant mécanique qui puisse les dépanner. De même, certains handicapés visuels qui connaissent des pannes de radio-cassettes ou de leurs magnétophones demandent au G.I.H.P. de leur en prêter un durant le temps de la réparation. Une machine à écrire en braille est aussi à leur disposition. Une machine à écrire ordinaire est à la disposition de tout handicapé physique qui désire apprendre à taper à la machine ou qui a des examens à passer et qui en a besoin provisoirement.

Mais le plus important ou du moins le plus crucial pour la vie d'un handicapé est le problème de l'orientation et du reclassement professionnel. Cette année, le G.I.H.P. a créé une permanence deux après-midi par semaine, le mardi et le vendredi de 14 h à 18 h, pour essayer de résoudre les problèmes d'emploi posés aux personnes handicapées. Le G.I.H.P. s'efforce, en collaboration avec les organismes susceptibles de lui apporter leur aide, de trouver une solution aux difficiles problèmes de l'emploi des handicapés physiques.

SERVICE TRANSPORT
C'est un service essentiel du G.I.H.P. qui permet d'assurer la liaison avec l'extérieur, c'est-à-dire la vie.

Dix mini-bus sillonnent la ville de 7 heures à 20 heures sans interruption pour que les personnes handicapées physiques puissent travailler, aller à leurs cours, à leurs loisirs, à leurs courses comme n'importe quelle personne valide. Il leur suffit de téléphoner au moins 24 heures à l'avance au service de la programmation et de mentionner leur

LES HANDICAPES FACILITER LA VILLE

La ville qui vit naître Saint Roch, dont la faculté, la plus ancienne de France, eût comme élève puis comme Maître François Rabalais, se doit d'avoir une attention toute particulière à ceux dont la maladie ou l'accident a altéré les possibilités physiques. Certes, les réalisations spectaculaires sont rares mais c'est dans leur vie quotidienne que l'équipe municipale œuvre depuis plusieurs années. Petit à petit, des « bateaux », ou plans inclinés, aménagent pour eux nos trottoirs. Les édifices publics ont fait des efforts pour leur permettre un accès plus facile. Les P. et T. ont installé des cabines téléphoniques adaptées pour usagers en fauteuil roulant.

Dans un autre domaine, la municipalité subventionne largement, prioritairement, une Association d'Handicapés physiques dans le but de permettre à ceux-ci des déplacements en mini-bus aménagés ; ce qui leur autorise une vie aussi proche que possible de la normale. L'achat de bus pour lignes régulières est envisagé par la ville.

Enfin, le service d'Informations sociales : « S.V.P. SOCIAL » intégré au BUREAU D'AIDE SOCIALE, les aide, grâce à une documentation très importante, à trouver une solution à certains de leurs problèmes.

D'autres réalisations suivront, à l'éclosion desquelles les handicapés, grâce à leurs représentants siégeants à la Commission « L'HANDICAP DANS LA VILLE », seront consultés et écoutés ; nul doute que la volonté commune d'agir pour un mieux-être de ceux qui sont durement touchés par la maladie dépassera cette « ANNEE DU HANDICAP » puisque les décideurs en la matière n'ont pas attendu passivement 1981 pour se pencher sur leurs problèmes.

demande.
Les tarifs sont les suivants :
- 3,50 F en semaine jusqu'à 20 heures
- 6,50 F après 20 heures et le dimanche.

Les personnes handicapées physiques se prennent donc en charge en demandant elles-mêmes leurs transports et en programmant leurs journées. Elles n'ont pas à attendre le bon vouloir ou la disponibilité de leurs proches, parents ou amis. Elles peuvent s'assurer elles-mêmes. Durant le week-end, les transports sont également assurés.

Le service transport, c'est le fil qui relie les personnes handicapées à la vie. C'est grâce à lui que les personnes ont pu se sentir plus indépendantes, et penser à un idéal d'insertion.

SERVICE FOYER
Une autre grande structure est celle du Centre d'Hébergement du G.I.H.P. C'est un foyer de dix lits dont six chambres à un lit et deux chambres à deux lits, situé à côté des locaux administratifs, au bâtiment 17 de la résidence Rimbaud-Pompignane à MONTPELLIER.

Ce foyer est pris en charge par un prix de Journée D.A.S.S. (en ce qui concerne l'hébergement) et par la Sécurité Sociale (pour la partie soins). Il est destiné à recevoir les grands handicapés moteurs dont l'assistance d'une tierce personne 24 heures sur 24 s'avère nécessaire. Le roulement de quatre aides-soignantes permet cette permanence de 24 heures sur 24.

Le Foyer s'adresse à des jeunes étudiants qui viennent poursuivre leurs études à MONTPELLIER, le foyer est donc ouvert d'octobre en fin juin.

Cette structure est considérée comme une étape pour tout grand handicapé moteur qui vient de séjourner dans un grand centre et qui désire vivre en appartement par la suite. Il apprend au cours du temps passé au Foyer toutes les réalités de la vie. En effet, durant son séjour au foyer, il gère ses propres dépenses : ses repas, ses frais de lingerie, de téléphone, de transports, ce qui n'existe pas dans un grand centre. Le foyer permet donc à tout handicapé physique de se préparer à une vie indépendante future et lorsque il se sent prêt à s'assumer ses responsabilités et à vivre en appartement, il quitte le foyer.

Toutes ces structures ont été créées par le G.I.H.P. Languedoc Roussillon afin de donner la possibilité aux personnes handicapées physiques de vivre leur vie comme un être à part entière. Il faut que les personnes handicapées physiques soient à égalité de chances avec les valides, grâce à des structures qui visent à obtenir un tel résultat.

SERVICE DELEGATION : Tél. : 72.48.56 - de 8 H à 19 H
SERVICE TRANSPORT : Tél. : 72.48.58 - de 8 H à 19 H
SERVICE FOYER : Tél. : 72.48.57 - de 8 H à 19 H

TRIBUNE

Pour un environnement urbain ouvert à tous

Plus personne, aujourd'hui, ne met en cause la nécessité d'un effort de solidarité pour permettre l'insertion des handicapés physiques dans la vie collective.

La Municipalité a pour sa part entrepris dans ce sens une action en étroite collaboration avec « HANDICAPES DANS LA CITE » en ce qui concerne l'accessibilité de la voirie et des lieux publics.

Le Maire, ses adjoints, les responsables des services techniques sont à l'écoute de nos demandes et nous consultent régulièrement. Nous avons pu ainsi travailler utilement dans sept directions :

- * Au centre ville les bordures de trottoirs ont été abaissées ce qui permet de se déplacer sans problème en fauteuil roulant depuis l'ARC DE TRIOMPHE jusqu'au polygone. Un travail identique va être fait à la Paillade.

- * Toujours au centre ville une dizaine de places de stationnement sont à la disposition des automobilistes handicapés

- * Toutes les installations sportives de la ville sont maintenant accessibles aux fauteuils roulants

- * Une étude complète va déboucher, à la rentrée prochaine, sur la mise en accessibilité d'une école primaire par quartier sauf malheureusement à La Paillade où le type de construction pourtant récent ne permet pas dans l'immédiat une adaptation.

- * Tous les Clubs du troisième âge sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

- * Nous travaillons de façon systématique et régulière avec l'A.M.U afin de surveiller la délivrance des permis de construire et d'étudier l'implantation des grands projets comme ANTI-GONE.

- * Le réaménagement du Musée Fabre a été revu après notre intervention

Tout n'est pas parfait, des erreurs sont commises, des lenteurs pour des petits travaux nous assaillent, des craintes nous assaillent, beaucoup reste à faire, mais le mouvement semble irréversible. Notre action, nos explications continuent à éclairer les responsables de notre cadre de vie.

Notre vigilance et nos démarches imposeront à tous l'idée que les handicapés physiques doivent pouvoir être des citoyens à part entière, c'est-à-dire des femmes, des hommes, des enfants ouvrant se déplacer, s'instruire, se cultiver, se distraire, se loger ...

Ne confondons plus l'invalidité qui est notre problème personnel et le handicap qui nous est imposé par un environnement hostile.

« Les handicapés dans la cité »

CALIFORNIE
L'HYPERMARCHÉ DU BATIMENT

Tout pour :

- AMENAGER
- RENOVER
- TRANSFORMER
- DECORER

Votre habitation

Route de Boiragnes - LATTES

ouvert de 9h à 12h et de 14h à 19h
sauf le dimanche

Centre Commercial

Géant Casino

sur l'autoroute, sortie Montpellier-sud

avec Cafétéria

Le Centre Municipal d'action sociale

Les plus jeunes aussi

LA MAISON D'ENFANTS MARIE-CAIZERGUES

Ancien orphelinat cédé à la ville par **sœur MARIE-CAIZERGUES**, cet Etablissement a été transformé en 1968 par le Bureau d'Aide Sociale en Maison d'Enfants à caractère social en raison du nombre d'orphelins en diminution par rapport au nombre de familles en difficulté qui augmente : leurs problèmes importants amènent souvent à envisager le placement des enfants (parents malades, séparés...).

La Maison d'Enfants **MARIE-CAIZERGUES** accueille 80

enfants garçons et filles de 4 à 18 ans. Ils sont scolarisés dans les différentes écoles lycées et facultés de la ville. Le soir, ils entrent à la Maison d'Enfants où un personnel qualifié les suit dans leur travail scolaire, éducatif... (moniteurs et éducateurs spécialisés). En septembre 1980, nous avons ouvert un foyer de 15 places pour les adolescents de 14 à 18 ans, situé Boulevard Rabelais. Celui-ci permet de préparer les grands garçons de la Maison d'Enfants **MARIE CAIZERGUES** à l'entrée dans la vie active.

Le projet pédagogique de l'équipe éducative consiste à amener les adolescents du foyer à se prendre en charge, à effectuer eux-mêmes certaines démarches... A l'intérieur de la Maison d'Enfants **MARIE CAIZERGUES**, des locaux indépendants ont été également aménagés en faveur des adolescents de l'Etablissement. Néanmoins, le but recherché est la réinsertion familiale dès que cela le devient possible, dans les meilleures conditions pour la famille et l'enfant.

LES CENTRES D'HEBERGEMENT

Sur la route des migrations

Notre ville est née du « passage ». Passage des pèlerins vers **Saint-Jacques de Compostelle**. Passage des grandes invasions maures, de l'occupation aragonaise. Passage actuel vers la **Costa Brava** et la Catalogne. C'est là, dans ce vieux **MONTPELLIER** du Moyen Age que se rencontrent, fraternisent dans un désir commun et passionné de connaissance **Juifs et Arabes**.

Aujourd'hui, ce passage demeure une réalité : Attirés par le soleil, la douceur du climat, de nombreux errants ont

besoin d'un toit, de nombreux travailleurs, en grande partie maghrébins, cherchent un logis économique et la sécurité. Le **BUREAU D'AIDE SOCIALE** n'a pu que se préoccuper des besoins de cette population et apporter son aide. Des chiffres ? En 1980, il y a eu en tout 325 personnes accueillies au **CENTRE des TRAVAILLEURS MIGRANTS**. 1982, verra l'ouverture d'un nouveau Centre qui leur sera destiné et qui aura une plus grande capacité d'accueil. Le **CENTRE D'HEBERGEMENT** pour passagers et

autres errants totalise en 1980 : 21.256 journées-hébergement pour un taux d'occupation de 97,06 %. Il faut dans ce chiffre inclure ceux qui, au sein de ce Centre, font l'objet d'une réadaptation sociale par le Travail. Travail obscur mais combien utile. Savez-vous qu'en 1980, le ramassage a procuré plus de 1.000 tonnes de papier, 41 tonnes de plastiques, 14 tonnes de chiffons ? Du bon travail, une organisation efficace. **MONTPELLIER** se préoccupe de ceux qui aiment son soleil.

La Carte d'invalidité : Comment l'obtenir

La carte d'invalidité est un document officiel qui permet aux handicapés d'obtenir les avantages auxquels ils peuvent prétendre.

Comment l'obtenir ?
Au Bureau d'Aide Sociale, 9, rue Montpelliérat avec un certificat médical. Elle est instruite et transmise à la **COTOREP** (Commission Technique d'orientation et de reclassement professionnel) chargée de prendre la décision qui est notifiée aux intéressés et au Bureau d'Aide Sociale.

Qui peut l'obtenir ?
Toute personne dont l'état de santé ou les difficultés sociales ne lui permettent pas d'assurer un travail permanent, de vivre seule.

A quoi sert-elle ?
* Exonération de la redevance télévision, si la carte d'invalidité est délivrée à 100 %.
* Diminution d'une demi-part sur les impôts, si la carte d'invalidité est délivrée à 100 %.
* Exonération de la vignette automobile et insigne GIC, si la carte d'invalidité est délivrée à 100 %.

Allocation compensatrice
Certaines personnes particulièrement handicapées peuvent obtenir d'être aidées par une tierce personne, et bénéficier d'une somme d'argent pour régler cette dépense : c'est l'**ALLOCATION COMPENSATRICE**.

L'Ecole au grand Air

CLASSES NEIGE - VERTE

De plus en plus de familles ne peuvent plus partir en vacances en raison de la conjoncture économique.

Des enfants de tous les âges restent au domicile des parents, dans la cour de leur H.L.M. ... dans la rue durant toutes les vacances scolaires. C'est pourquoi dans le cadre de leur programme pédagogique des enseignants ont commencé à organiser des classes à la neige ou des classes de nature. Ils amènent les enfants de leurs classes à la neige ou à la campagne qui bénéficient donc, simultanément, des cours, du sport, de la détente et des loisirs.

Mais, souvent le coût de ces séjours est à la charge des familles, or, leur situation socio-économique ne leur permet pas toujours d'assumer cette dépense.

Le Bureau d'Aide Sociale intervient donc en faveur de ces familles (le Service Sociale du Bureau d'Aide Sociale fait une analyse individuelle de chaque cas) en accordant une aide financière.

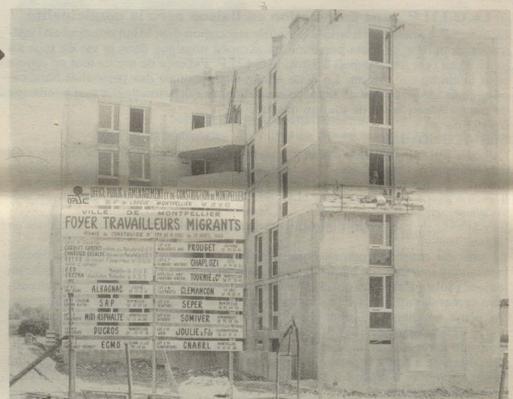
La Municipalité peut donc répondre : **A MONTPELLIER : OUI LES VACANCES C'EST UN DROIT. OUI LES ENFANTS DE MONTPELLIER PARTENT EN VACANCES.**

SECOURS EXCEPTIONNELS

Dans l'urgence ...

Le Bureau d'Aide Sociale a pour mission première l'aide aux plus défavorisés. Des secours exceptionnels sous forme de secours alimentaires, secours financiers, paiement d'une facture EDF, retard de loyer ... sont attribués par le Bureau d'Aide Sociale (sommes attribuées au Bureau d'Aide Sociale en 1980 aux familles défavorisées : 101 671,36 F).

Chaque cas fait l'objet d'une analyse approfondie par le Service Social du Bureau d'Aide Sociale, 2, rue Montpelliérat. Le Bureau d'Aide Sociale remplit donc sa vocation essentielle : venir en aide aux personnes en difficultés.



Nouveau foyer des travailleurs migrants, ouverture en 1982.

TRIBUNE

COMITE DE COORDINATION DES ASSOCIATIONS D'Handicapés de la Vue de Montpellier et de sa Région

Travailler avec le B.A.S.

La plupart des informations étant reçues par la vue, être aveugle ou mal voyant est considéré, par beaucoup de gens, comme un handicap irrémédiable. Et pourtant, les handicapés de la vue s'instruisent, travaillent, font du sport, ont des loisirs, en un mot, ils vivent comme les autres. Pour cela, il faut que des structures et des moyens techniques soient mis à leur disposition. Et, cela n'est pas le cas actuellement dans le département de l'Hérault puisque ce département qui a vu, il y a plusieurs années, la disparition de l'Institut Régional pour Jeunes Aveugles est absolument privé de structures pouvant permettre aux aveugles de s'éduquer, de se rééduquer en un mot de se réinsérer convenablement dans la société.

Il y a quelques années, des tentatives avaient été faites pour installer dans le département une structure pouvant permettre à la fois aux aveugles et aux mal-voyants (amblyopes) de pouvoir accéder à cette insertion mais il a été décrété en haut lieu qu'il n'y avait pas de mal-voyants ou d'aveugles dans le département de l'Hérault. Résultat aujourd'hui, plus de soixante enfants de Montpellier et de sa région sont obligés de quitter leur famille, et d'aller s'instruire auprès des instituts régionaux situés soit à Marseille, soit à Toulouse. Par conséquent, n'ayant pas de structure scolaire, les aveugles n'ont pas de structure de rééducation et leur insertion dans le milieu professionnel en est d'autant plus compromise.

Classes spécialisées et classes de soutien

Par contre, en grande partie grâce aux efforts d'association d'handicapés de la vue de Montpellier, la scolarisation des jeunes déficients visuels est devenue une réalité grâce à la création de classes spécialisées à l'école Renouvier, et depuis trois ans, la mise en place de classes de soutien pour déficients visuels au C.E.S. du Jeu de Mail, ce qui permet aux jeunes sortis de l'école Renouvier de continuer des études secondaires dans d'excellentes conditions.

Dans ce domaine de la scolarité, il reste beaucoup à faire. Pour les jeunes aveugles, étant donné leur nombre, il serait à l'Education Nationale. Pour les jeunes déficients visuels habitant dans les petites communes, il serait souhaitable que des structures soient mises en place de façon à leur apporter l'instruction dont ils ont besoin. Les petites communes, faute de

leurs élèves du C.E.S., sont précieusement en ce moment des enfants issus de l'enseignement spécialisé de l'école Renouvier. Après la 3^e, les enfants ont en général acquis une parfaite maîtrise des moyens techniques qu'ils utilisent pour pallier leur handicap (machines etc...) et il faut bien dire que leur intégration dans un lycée ne devrait poser aucun problème. Ils travaillent généralement à cet âge là sur une machine à écrire normale. Avec l'aide des collectivités locales, le bon vouloir du ministère de l'Education Nationale et la compréhension des enseignants et des parents de sérieuses améliorations peuvent dès à présent être apportées à la vie des jeunes déficients visuels.

Une lettre de Mmes Lorblanchet et Buquet, de M. Randon, conseillers pédagogiques d'Académie.

LA VILLE DE MONTPELLIER MET DES AUTOBUS A LA DISPOSITION DES ECOLES PUBLIQUES

Pour faire du sport, pour connaître la ville et la garrigue, pour apprendre à nager et pour naviguer sur des voiliers, pour aller au concert et voir les marionnettes, les élèves des écoles élémentaires de notre ville ont à leur disposition... des autobus!

Une fiction? non une réalité merveilleuse venue s'installer au cours des dernières années permettant aux jeunes montpelliérains de se déplacer gratuitement pour mieux connaître ce qui est plus loin que l'école et sa cour de récréation, enrichissement corporel, connaissance du milieu, apprentissage de la vie...

C'est pour s'initier à la natation, activité désormais obligatoire à l'école, que nos petits ont tout naturellement besoin d'être transportés; l'école est gratuite, le transport se devait de l'être : c'est la municipalité qui a encore accepté cette charge supplémentaire. Deux autobus, en 1978, gérés par la SMTU, ont assuré le service quotidien des écoles aux piscines de la Paillade et l'Avenue de Maurin. Bientôt un troisième véhicule permettrait également d'initier les élèves à toutes les activités sportives sur les stades de la périphérie et dans les divers centres susceptibles de les accueillir. Ce sont les classes des écoles du centre ville - les plus exiguës, celles dont l'infrastructure ne peut être modifiée - qui ont les premières bénéficié des « sorties sportives » dans le cadre du tiers temps. Certaines activités telles que le tennis à Richter, la voile à Carnon, le cross à Montmaur peuvent désormais être pratiquées régulièrement par plusieurs écoles...

Les maîtres intéressés ont su rapidement adapter leur enseignement et leur emploi du temps à ces formes nouvelles de travail bientôt devenues si naturelles et reconnues bienfaisantes qu'est apparu un quatrième autobus... En même temps que lui, il est vrai naissait une troisième piscine et il fut rapidement employé... Le cinquième, mis en place tout récemment est destiné aux écoles non desservies et aux transports exceptionnels : toujours au service des enfants des écoles, qui tour à tour, suivant des cycles établis par leurs maîtres, en bénéficient...

Durant l'année scolaire 79-80-81, 380.000 km ont été parcourus et 95.000 enfants véhiculés. Dans le premier semestre de l'année 80-81 les autobus ont déjà fait plus du tour de la terre : 49.000 km l et 21.000 enfants se sont déplacés... plusieurs fois chacun, cela va sans dire. Quand le temps ne permet pas d'aller à l'extérieur on visite le musée, la mairie, le siège de la SMTU, la caserne des pompiers : l'apprentissage d'une autre façon de voir la ville, un progrès.

En même temps, et parce qu'il n'est pas possible de faire se déplacer tous les enfants, chaque école qui pouvait l'être se trouvait équipée de plateaux aménagés pour l'éducation physique. C'est ainsi que actuellement les écoles de l'Estanove, de la Martelle, des Cévennes, du Petit Bard, du Mas Drevon, de Oxford - Bologne - Bari, les Tours, les Méne-trels, Molière-Carnot ont un terrain de sport. D'autres vont suivre; Les Troubadours, La Croix d'Argent, Louisville - Heideberg, La Pompi-gnane, le Pas du Loup... Les gymnases des Arceaux de la Chamberte ont été dotés d'un matériel adapté aux enfants, un nouveau sort de terre aux Cévennes où les écoles élémentaires auront la priorité aux heures scolaires; un Bassin permettant une véritable éducation par l'eau envisagée à La Paillade. Le Centre de Grammont peut désormais accueillir dans un cadre agréable nos jeunes sportifs. Les rencontres inter-école, organisées par l'USEP, pourront y être organisées avec profit et des activités d'éveil autour de la mare écologique permettront une découverte passionnante

Quelle solution pour les enfants déficients visuels et pour les enfants aveugles?

Rester près de sa famille, au contact d'autres enfants

Précisons tout d'abord « pour les enfants déficients et aveugles », car ce serait une erreur de parler d'enfants handicapés sans préciser de quel handicap ils sont atteints. Il n'est pas toujours possible de scolariser de la même façon un enfant handicapé physique, moteur, mental, un enfant sourd ou un enfant aveugle. Pour les jeunes handicapés de la vue, la solution à moyen terme pourrait se situer entre l'insertion totale dans un milieu scolaire normal qui reste la revendication essentielle des associations de parents, et dans le même temps le maintien ou l'ouverture de classes spécialisées beaucoup plus proches du milieu familial et qui ne soient pas ces institutions parfois éloignées de plus de 100 km qui coupent l'enfant de sa famille. Comment réaliser ces besoins?

Il devrait être possible d'ouvrir dans chaque ville importante du département, dans une école primaire « normale » des classes d'une dizaine d'enfants mal-voyants. Elles devraient évidemment obtenir une dérogation, le nombre d'enfants nécessaires pour l'ouverture d'une classe étant en principe de 12. Elles seraient pourvues de tout un matériel nécessaire (vidéoscopes, livres à gros caractères, machines en braille etc...). Les enfants pourraient y bénéficier d'enseignements dispensés aux enfants non-handicapés et pourraient surtout partager la plupart des activités du groupe scolaire avec leurs camarades (Education physique, natation, certains travaux manuels), ce qui ne pourrait qu'être profitable à tout le monde. A la maternelle, la plupart des activités pratiquées sont parfaitement à la portée de jeunes aveugles, et pourtant la plupart des établissements scolaires se refusent encore à les mêler aux autres enfants du même âge. Quant à ce qui se passe au-delà des classes primaires, l'exemple du C.E.S. du Jeu de Mail à Montpellier, prouve si cela était vraiment nécessaire que des enfants déficients visuels, ou même aveugles peuvent s'intégrer à la vie du collège. Il est d'ailleurs à préciser,

moyens techniques ne peuvent, en effet, pourvoir à ce besoin. Pour cela il suffirait d'envisager la création d'un internat à Montpellier qui pourrait recevoir ces jeunes enfants et leur permettre ainsi de participer à l'enseignement dispensé au centre de perfectionnement Renouvier.

Des postes de travail adaptés

En ce qui concerne les adultes et leur insertion professionnelle, il est bon de noter que, grâce aux efforts des associations, des postes de travail ont été créés ou ouverts aux handicapés de la vue. C'est ainsi que l'on compte cinq standardistes aveugles (il est à noter que, à Montpellier, le premier poste a été créé au bureau d'aide sociale); quatre kinésithérapeutes travaillent en milieu hospitalier mais cela est très nettement au dessous des possibilités d'insertion des handicapés adultes, première étape pour la réinsertion, en aidant à leur admission dans les centres de rééducation professionnelle existant car ceux dans lesquels les aveugles et mal-voyants peuvent se rééduquer sont, tout comme les centres scolaires, fort éloignés du département de l'Hérault, en créant enfin une structure de travail, C.A.T. (Centre d'Aide par le Travail), par exemple, pour permettre à ceux qui sont dans l'impossibilité de poursuivre des études de trouver un travail qui aide à leur maintien dans le département tout en leur procurant un travail rémunérateur.

Créer un centre de 1ère adaptation à la cécité

En premier lieu, il est envisagé la création, en liaison avec le Bureau d'Aide Sociale, d'un service de première adaptation à la cécité, service qui donnerait d'une part, les premiers rudiments de braille, base indispensable de l'insertion de l'aveugle, ainsi que l'enseignement de l'utilisation des moyens techniques habituels (magnétophone, machine à écrire le braille, machine à écrire), utilisation des appareils usuels et premiers éléments de locomotion indépendante. Il faut aussi développer l'information qui doit pouvoir permettre aux familles ayant un enfant atteint de déficience visuelle ou à un adulte frappé de cécité de connaître non seulement leurs droits, mais les moyens qui leur sont offerts de se réadapter et d'aider à leur réinsertion. (Ces renseignements pouvant être diffusés aussi bien aux organismes socio-professionnels que dans les milieux hospitaliers, les milieux scolaires, ainsi qu'auprès des associations familiales).

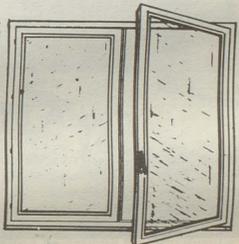
Telle est la bien modeste ambition des associations d'aveugles et mal-voyants de Montpellier et du département de l'Hérault qui, comprenant l'inutilité des efforts isolés, se sont regroupées au sein du Comité de Coordination des Associations d'Handicapés de la Vue de Montpellier et de sa Région, comité dont le siège est situé au 16, rue Terral à Montpellier. Depuis cette décision, les associations d'Handicapés de la vue ont constaté une nette amélioration de leur rapport avec les organismes socio-professionnels et le Bureau d'Aide Sociale auprès duquel ils ont toujours trouvé une audience favorable. C'est pourquoi, forts de leur expérience, ils souhaitent que le Comité de liaison interhandicap créé par toutes les associations de Montpellier à l'occasion de l'année internationale de l'handicap puisse continuer au-delà de cette année, car l'handicap ne s'arrêtera pas au 31 décembre 1981, et ainsi réaliser une véritable insertion des handicapés.

les fenêtres en PVC

dimat

- étanches à l'air et à l'eau
- insensibles à l'air marin

Pas d'entretien, aucune peinture, les profilés sont colorés dans la masse.



Etablissements

PROUGET

Route de St-Georges-d'Orques **JUVIGNAC**
tél. : 75 34 51

Adresse postale B.P. 106
34990 **JUVIGNAC**

Guiraudon immobilier

8, Boulevard Victor Hugo - Montpellier Tél. : (67) 92.27.34
NOUS VOUS PROPOSONS :

Nos terrains viabilisés :
**MIREVAL - PRADES-LE-LEZ - CASTRIES - LAVERUNE
VILLEVEYRAC - MAUGUIO - SAINT-GELY-DU-FESC
SAINT-CLEMENT-LA-RIVIERE**

Recherchons Commerces sans connaissances spéciales
Librairie - Papeterie - Magasin de Presse - Articles cadeaux
Droguerie - Station-service - Garage - Mécanique

Siège Social :

16, rue Déodora
31029 **TOULOUSE CEDEX**

AGENCES :

Avenue du Marché - Gare
34 **MONTPELLIER** -
Tél. : 92.36.85

MAROC « ECEM » **VENEZUELA**

ENTREPRISE GENERALE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISEES ET SCOLAIRES

EAU **POMPE A CHALEUR**
GAZ **CHAUFFAGE SOLAIRE**
CHAUFFAGE **CONTRATS ENTRETEN**
CLIMATISATION
PLUMBERIE
Ent. B. BRUNO
Siège et Bureaux :
1028 AVENUE DE LA POMPIGNANE 34000 MONTPELLIER
Tél. : 72.48.08

RICHARDSON
APPAREILS SANITAIRES ET ROBINETTERIE
CHAUFFAGE CENTRAL ENERGIES NOUVELLES
APPAREILS MENAGERS SIEMENS
Salle d'Exposition Parking
21, Av. du marché gare
34000 **MONTPELLIER**, Tél. 92.09.11

stiret
SOCIETE TECHNIQUE D'INSTALLATION ET RENOVATION D'EQUIPEMENTS THERMIQUES
Résidence le Barcelone
rue G. Janvier-Montpellier

PROMOTION CILIA - MAX
Résidence « Les TOURMALINES »
Près SUPER M - Rue du Pont de Laverune
STUDIO - 4 Pièces
Résidence « La Hulotte »
Près de la Poste Rondelet, Rue des Candeliers
STUDIO - 2 Pièces
CILIA MAX
« Villa Faustine »
11, rue des Fraisiers
MONTPELLIER Tél. : (67) 63.00.55

MAROQUINERIE FRADET-LAFARGE
6, Grand Rue Jean Moulin
7, rue de la Croix d'Or
Montpellier
Parapluies - Sacs - Bagages

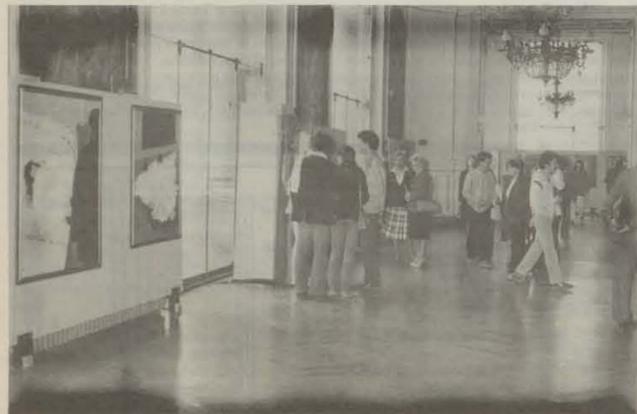
1^{er} univers du cuir
100 SALONS TOUT CUIR...TOUS STYLES
24 AVENUE DU PONT JUVENAL MONTPELLIER (PRES PARKING POLYGONE)

Inaugurations



Peinture

Inauguré le 26 mai, le 3^e salon de peinture de Montpellier a reçu tout au long du mois de juin de nombreux visiteurs. Le théâtre s'est paré pour la circonstance de toiles très diverses dont le choix (qui incombait à l'Association pour la Promotion de la Peinture Régionale) prouvait une fois de plus le souci qu'ont les organisateurs de donner leur chance aux peintres régionaux faisant preuve d'originalité.



Département Art Route de Nîmes

L'E.B.A. de Montpellier était certes très belle, mais aussi trop exigüe. Route de Nîmes, le 21 mai dernier, Liam Fauchard, André Lévy et Georges Frêche (de gauche à droite) ont inauguré au nom du conseil municipal des nouveaux locaux (cf. « Montpellier Votre Ville n° 35 ») qui complètent ceux qui existent déjà et qui seront essentiellement consacrés à la spécialisation « Département Art » préparant aux diplômes nationaux. M. Bessil, directeur bien connu de cette école dont l'audience ne cesse de s'accroître, reçoit ici des mains du maire un morceau du ruban sanctifiant très concrètement l'extension méritée de l'E.B.A.



Cour Jacques Cœur

En plein centre ville, harmonieuse, dotée d'une bonne acoustique, la cour Jacques Cœur a toute vocation pour devenir un lieu de rencontre important pour les Montpelliérains. Six spectacles du Festival International Montpellier - Danse vont s'y produire du 3 au 19 juillet dont les jeunes solistes de l'Opéra de Paris et les fameux derviches tourneurs d'Istanbul. L'aménagement de la cour Jacques Cœur dote Montpellier d'un lieu qui va certainement lui devenir indispensable si la politique culturelle de la ville persiste à s'étendre.



Trois lieux aménagés pour oxygéner la ville

Place Pétrarque



Lieu d'échanges, d'exposition, la salle Pétrarque, à deux minutes à pied des parkings du Centre Ville, salle d'une magnifique architecture était étouffée entre une rue étroite et une place de jolies proportions mais perpétuellement envahie par des voitures en stationnement qui en interdisaient non seulement l'accès, mais aussi celui des rues avoisinantes. Décidé par le conseil municipal, l'aménagement de la place Pétrarque en place piétonne a donc été réalisé avec l'aide du Conseil général et inauguré le 27 mars. Elle retrouve donc sa vocation de place méditerranéenne, de lieu de parole dans la cité avec ses ombrages et ses terrasses, son esthétique aussi. L'ensemble des travaux a coûté 320.000 F.



Place Edouard Adam

Une foule importante s'était massée au sommet de la rue de la Saunerie pour l'inauguration de la place Edouard Adam, la place des P.V. onéreux, toujours envahie par les voitures en stationnement interdit avant que les travaux engagés par la ville (coût 360.000 F) n'en fasse dans ce quartier très passant un îlot protégé. On reconnaît ici le jour de l'inauguration de gauche à droite autour du maire : Charles Claude, R. Dugrand et Y. Périérier.

Parc Ste-Odile



Il a été inauguré le 4 juin dernier, très attirant avec ses ombrages particulièrement verts et son grand bassin. Enfants et mamans, étudiants disposent là d'un lieu très agréable. Son ouverture s'est déroulée en présence de nombreux invités, personnalités et voisins, après l'achèvement des derniers travaux (escaliers, grilles, etc...). Outre M. Antonini, conseiller général du canton, on reconnaît notamment sur cette photo, Y. Larbiou, délégué aux espaces verts à la gauche du maire.

Beaux Arts : De nouveaux locaux pour une audience accrue

LES MENUISERIES du MIDI

**Menuiserie traditionnelle
Agencement de Magasins
Cuisines Personnalisées**

- Cintrée
- Chauffage intégré
- Industrie

Menuiserie — Z.I. 34000 Montpellier
Domaine Pascalet — Z.I. 34000 Montpellier
Tél : (67) 27.84.57

ENTREPRISE D'EQUIPEMENT URBAIN ET RURAL

E.E.U.R. TOUS TRAVAUX ELECTRIQUES
- B.T. - M.T. Industriels

AGENCE LANGUEDOC-ROUSSILLON
Centres de Travaux de :

- ALES - St CHRISTOL 30380 - Tél. (66) 52.20.20
- NARBONNE 11100 - Tél. (68) 32.22.63
- NIMES 30004 - Tél. (66) 84.08.51
- PERPIGNAN 66000 - Tél (68) 61.12.54

les économies d'ENERGIE
C'est aussi **FINOU S.A.**
pour tous travaux de

- CHAUFFAGE
- CLIMATISATION
- PLOMBERIE ZINGUERIE

Service de dépannage rapide
Tél : 92.17.19
Répondeur automatique après 17 h

4, rue Bernard de Trézières
Montpellier

S. A. Ed. TAXY
Crautchouc Manufacturé
Robinetterie-Caves et Eau
Vêtements-Protection-Bottes-Gants

206, avenue de Lodève
34000 MONTPELLIER
Tél. 75.25.85 - 75.49.66
Télex 480 348

55, avenue Louis Breguet
31000 TOULOUSE
Tél. 80.43.80
VENTE RESERVEE AUX PATENTES

Les Frères RUNEL
une Cuisine de Tradition
Salles et Salons climatisés

Tél : (67) 58.43.82 27, Rue Maguelone
MONTPELLIER

RENAULT
Véhicules Industriels

Mécalour

Rue de la Castelle
Montpellier - ZI
Tél. 27.72.00

ZI de la Lauze
34430
St Jean de Vedas
Tél. 42.44.00

OUVERT DE 7H à 18H30

SUPERBETON
Béton prêt à l'emploi
Centrales - JUVIGNAC
VENDARGUES
B.P. 102 -
34990 Juvignac -
Tél : 75.43.10 - 75.37.24

S.C.A.R.A.M.
Rue de la Cavalerie
Spécialiste
Dépannage
Remorquage
24 / 24
Mécanique - Tôlerie
Peinture
Tél. : (67) 92.92.93

TORREGLOSA

- Menuiseries
- Travaux d'Art
- Aluminium
- Serrurerie
- Ferronnerie

684, rue de l'Aiguelongue
34100 MONTPELLIER
Tél : 63.26.04

Modern' Peinture
DECORATION

moquette
papier peint
peinture
vitrière

6, rue de Bercy, 34000 Montpellier - Tél. : 58.28.75

G.T.M.

27, Boulevard Joseph-Vernet - BOITE POSTALE 20 - 13267 MARSEILLE CEDEX 2
Tél. : (91) 76.36.60 TELEX. : 420.212

Intervient dans tous secteurs d'activités :

Bâtiments - Constructions industrielles - Ouvrage d'art - Parcs de stationnement
Aménagements hydrau-électriques - Centrales thermiques et nucléaires
Travaux souterrains - Travaux maritimes et fluviaux

à Montpellier

les Vestales
DERNIERES VILLAS

27, villas de classe, de 112 à 134 m²
dans un site privilégié à l'abri, autour d'une piscine
et d'une salle de jeux pour enfants

Isolation exceptionnelle équipement solaire
livrées avec jardin aménagés
prêts conventionnés

renseignements sur place, par la route de lavérune ouvert
tous les jours, dimanche compris de 10 h à 12 h
de 16 h à 19 h sauf lundi.

SCI LES BOUISSES - Rue des Grèzes - 34100 MONTPELLIER
Tél. : (67) 27.72.79 ou 40.04.40

C.I.L.D.H.

Votre employeur à la solution pour vous loger :
Le Comité Interprofessionnel
du logement de l'Hérault.

ACCESSION : Le C.I.L.D.H. fait des prêts à l'acquisition
et à la rénovation.
Le C.I.L.D.H. aide à la réalisation de programmes
de construction de type traditionnel, villas et appar-
tements dans le meilleur rapport qualité/prix. Ces
logements permettent de bénéficier de l'A.P.L. pour
les familles qui peuvent y prétendre.

LOCATION : Le C.I.L.D.H. dispose d'un parc de loge-
ments locatifs réservés aux salariés des entreprises.

INFORMATION : Le C.I.L.D.H. vous offre un service
information constant pour tout problème juridique et
technique concernant l'accession à la propriété et
l'amélioration de l'habitat.

CES SERVICES ONT ETE CREEES
POUR VOUS
N'HESITEZ PAS A LES UTILISER !

C.I.L.D.H. : 26, rue de l'Aiguelierie - B.P. : 2180
34027 MONTPELLIER CEDEX - Tél. : 60.56.00

Les feux de la Saint-Jean

Tous dans...

Depuis le retour de Caramentran dans Lou Clapas, les quartiers de Montpellier de plus en plus appelés par la municipalité à participer aux décisions les concernant, retrouvent le goût de la fête. Une douzaine d'entre eux avec le soutien du Comité des fêtes (et 2.500 F de subvention à cet effet pour chacun) vont sauter au son des orchestres et au rythme des bals au-dessus des brasiers de la Saint-Jean. Président et députés enfin élus, les montpelliérains salueront le nouvel été cette année le 27 juin. Bel été!



Croix d'Argent
Figuerolles
Rimbaud-
Pompignane
Abattoire -
Boutonnet
Richter
Plan des quatre
Seigneurs
Aiguelongue

... la rue

La Paillade -
Maison pour
Tous

La Paillade-Nord
La chapelle
neuve (écusson)
Saint-Martin

La Chamberte (ils ont déjà sauté le 20 juin, mais peut-être...)
Et grand bal offert par la municipalité le 26 juin.

Mères de familles méritantes.



Comme chaque année, à l'occasion de la fête des mères, la Ligue des Familles a organisé, avec le concours de la Municipalité de Montpellier, une remise de Médailles de la Famille Française à un certain nombre de mères de familles particulièrement méritantes. Cette année au cours de cette cérémonie, sept mères montpelliéraines ont été honorées en présence du maire et des représentants du conseil municipal Mme CRESPIY, MM. FRECHE, de BEAUSSIER et PERALDI.

Il s'agit de Mesdames :
Fatma AMEUR
Sola BELHADJ
Suzanne CHUPIN
pour la médaille d'or.
Zohra BOUHOUT
pour la médaille d'argent.
Andrée AGRINIER
Andrée FABREGON
Annie STIVALA



Là où les fanfares rencontrent les Montpelliérains

ANIMATION DES VENDREDI
AU KIOSQUE BOSC

VENDREDI 3 JUILLET 81 :
ACCORDEON CLUB
ETOILE BLEUE

VENDREDI 10 JUILLET :
MAJORETTES DE LA PAILLADE
PENA LOU VEDASO

VENDREDI 17 JUILLET :
GROUPE « JADIS »
MAJORETTES FESTIVITES
VENDREDI 31 JUILLET :
LA GARRIGA
LE ROC SUBSTANCION
Jean-René BAIOTTO

SOCEA-BALENOY

SOBERA

Entreprise de travaux publics et privés

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

Béton armé
Génie civil
Bâtiment

MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers
Tél. 92.12.86

MARSEILLE - 2, Avenue Désiré Bianco
Tél. 47.56.70

LE BILLET DU MAIRE

Montpellier se dote d'un Festival International

« Montpellier-Danse »



Grâce à l'effort constant de la municipalité depuis 1977, Montpellier est aujourd'hui une ville dont le rayonnement culturel déborde largement le cadre de la région Languedoc-Roussillon.

En quelques années cette magnifique ville universitaire s'est dotée d'instruments à sa mesure dans les domaines les plus variés de l'art : danse, peinture, photographie, création théâtrale, musique, cinéma, lyrique etc

Par la création du Festival International « Montpellier-Danse » notre cité ouvre ses portes à la poésie et à la magie de cet art. Festival d'une qualité rare par le choix des compagnies qui y seront présentées, d'un panorama très ouvert, puisqu'il regroupe des magiciens de la danse sur toutes ses formes, contemporaines, classique, folklorique ... représentées par des noms aussi prestigieux que « les Ballets de l'Opéra de Paris », « Les Danseurs et Solistes du Ballet du XX^e siècle ou les très « traditionnels » Derviches Tourneurs d'Istanbul. Tous les organisateurs de cette manifestation, tous ceux qui l'ont voulue, ont fait en sorte de laisser

une large place aux animations, rencontres-débats, stages de perfectionnement.

Après la création de son salon de peinture, prenant en compte l'existence des peintures régionales, de ses Rencontres Internationales d'Art Photographique et Diaporamique, ses festivals de cinéma, après la création d'un orchestre régional dont la qualité n'est plus à prouver, après l'effort entamé pour le lyrique, sanctifié cette année par la création de « Daphnis et Alcimadure », cet opéra occitan, poli avec amour par nos concitoyens, Montpellier, avec la création du « Centre Chorégraphique Régional de Montpellier/compagnie Dominique Bagouet », a prouvé son intérêt pour la danse et donné à son rayonnement culturel une autre dimension. A l'heure où notre ville signe des accords de jumelage avec cette grande cité historique et culturelle chinoise qu'est Cheng-Du, élargissant ainsi encore le champ de ses échanges culturels avec le monde, ce 1^{er} Festival International « Montpellier-Danse » ne peut être qu'une brillante réussite.

Georges Frèche



Premier Festival International « Montpellier-Danse » du 3 au 19 juillet 81

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS du 3 au 19 juillet 1981

Date	Heure. Compagnie	Lieu
Vendredi 3 Juillet	21 h 30 Daphnis et Alcimadure Opéra-ballet	Théâtre Municipal
Samedi 4 Juillet	22 h 00 Les Derviches Tourneurs d'ISTANBUL	Cour Jacques COEUR
Dimanche 5 Juillet	21 h 30 Lauréats Bagnolet 81 (Bouvier/Obadia Chopinot)	Théâtre de la danse d'ISEION
Lundi 6 Juillet	18 h 30 Ateliers contemporains I 22 h 00 Le groupe de la place royale	Studio CCRM * Cour Jacques COEUR
Mardi 7 Juillet	18 h 30 Ateliers contemporains I 21 h 30 Le ballet de l'Opéra de Paris	Studio CCRM Théâtre Municipal
Mercredi 8 Juillet	18 h 30 Ateliers contemporains I 21 h 30 Le ballet de l'Opéra de Paris	Studio CCRM Théâtre Municipal
Jeudi 9 Juillet	18 h 30 Ateliers contemporains II 22 h 00 Peter Goss Dance company	Studio CCRM Cour Jacques COEUR
Vendredi 10 Juillet	18 h 30 Ateliers contemporains II 21 h 30 Solistes Ballet du XX ^e Siècle	Studio CCRM Théâtre Municipal
Samedi 11 Juillet	18 h 30 Ateliers contemporains II 21 h 30 Solistes Ballet du XX ^e siècle	Studio CCRM Théâtre Municipal
Dimanche 12 Juillet	21 h 30 Lauréat Bagnolet 81 (E. AMBASH) + Cie La Main (J. Patarozzi)	Théâtre de la danse d'ISEION
Lundi 13 Juillet	21 h 30 Le ballet National de Cuba	Théâtre Municipal
Mardi 14 Juillet	18 h 30 La Rondala Maribel	Cour Jacques COEUR
Mercredi 15 Juillet	18 h 30 Ateliers contemporains III 21 h 30 ISEION 17 h 00 Nuit du film de danse 02 h 00 du matin	Studio CCRM Théâtre de la danse d'ISEION Centre Rabelais
Jeudi 16 Juillet	18 h 30 Ateliers contemporains III 22 h 00 Danse moderne Susan Burige	Studio CCRM Cour Jacques COEUR
Vendredi 17 Juillet	18 h 30 Ateliers contemporains III 21 h 30 C.N.D.C./BOIVIN	Studio CCRM Théâtre Municipal
Dimanche 19 Juillet	22 h 00 Jeunes solistes Opéra de Paris	Cour Jacques COEUR

* Studio C.C.R.M. : Salle du Centre Chorégraphique Régional de Montpellier (Compagnie D. Bagouet au théâtre Municipal).



Dominique Bagouet, directeur du C.C.R.M. (au centre) dans un des ballets de la Compagnie.

Location

A Montpellier
aux guichets
— Théâtre Municipal (hall)
— Bureau du Triangle (S.V.P. Urbanisme) à partir du 1^{er} juillet 1981 par téléphone
— Théâtre Municipal Tél. : (67) 66.00.92, et par correspondance adressée au Festival International Montpellier-Danse, Théâtre Municipal 34000 - Montpellier.
Les billets pourront être retirés au guichet le soir du spectacle.
Les règlements peuvent être effectués par chèques postaux ou bancaires libellés au nom de « Festival International Montpellier-Danse ».

A Lyon
aux guichets
— F.N.A.C. - A.L.P.H.A., 62 rue de La République 69002 - Lyon
Tél. : (7) 842.26.49

Prix :

de 50 F à 10 F selon les spectacles
de 35 F à 5 F selon les spectacles
pour les jeunes, chômeurs, groupes de plus de 10 personnes, carte orange, élèves du stage.

Stages :

Voir programme dans
« Montpellier Votre Ville »
N° 35
du mois de Mai 1981

« Daphnis et Alcimadure » Opéra occitan et création régionale 26 Juin et 3 Juillet

La création de l'Opéra Occitan de Jean Joseph CASSANEA de MONDONVILLE, « Daphnis et Alcimadure » sera outre la part pédagogique du premier festival international « Montpellier-Danse » un événement dont il faut bien mesurer l'ampleur. Cette création concerne tout particulièrement les Montpelliérains, voire tous les Occitans de naissance, d'adoption et de cœur. Événement culturel d'une portée bien plus que régionale, il sera aussi le symbole, au même titre que le contrat que la ville a signé avec la Compagnie Dominique Bagouet devenue Centre Chorégraphique Régional de Montpellier, d'une nouvelle politique culturelle.

« Daphnis et Alcimadure » est un opéra qualifié de « pastorale » en trois actes avec un prologue en français intitulé « jeux floraux ». Le prologue et l'opéra sont représentés devant le roi à Fontainebleau les 29 octobre et 4 novembre 1754, et pour la première fois par l'Académie Royale de Musique le dimanche 29 décembre de la même année. Le succès de Daphnis se poursuivra pendant longtemps encore. On le joue à Montpellier dès 1755, puis à Toulouse en 1765, à Lyon, à Bordeaux, peut-être aussi à Béziers, Nîmes, Saint-Pons, Millau, etc... Depuis la fin du 18^e siècle, en dépit d'une tentative malheureuse pour présenter l'œuvre en français, elle n'a plus été rejouée. Selon René Monnot dans un article publié en 1952, la pièce a, « indépendamment du charme de la musique, de ces qualités qui attirent et retiennent le public. Au premier

rang de ces qualités, la simplicité et le naturel, nulle complication dans l'intrigue habilement et lestement menée. Une aimable variété des actes et divertissements, une grâce facile des dialogues, un ton général d'élégance et de bon goût, que ne dépare pas quelque raffinement de préciosité ».

« La langue dans laquelle écrit Mondonville -ajoute-t-il- n'est pas exactement le Toulousain : c'est une langue composite où le Toulousain domine, mais où l'on trouve un peu de tous les dialectes occitans depuis Montpelliérain jusqu'au Béarn. Il s'agissait en même temps pour lui d'employer une langue qui fut suffisamment « gasconne » mais ne désorientait pas trop ses auditeurs ni ses interprètes qui étaient bordelais et béarnais. De là la liberté qu'il prend d'user selon les exigences du vers et de la musique de formes quelque peu hétéroclites et parfois de désinences sonores peu régulières. (...) Ce qui est certain, c'est que Mondonville a eu l'heureuse idée d'introduire dans sa pièce un air pays et peut-être des réminiscences de quelques autres ».

Dominique Bagouet, Louis Berthollon, Jacques et Vincent Bioulès et Jean Hugo : les maîtres d'œuvre d'Alcimadure ne nous sont pas inconnus. Tous à des titres divers collaborent à des projets culturels sur Montpellier. Me Berthollon dirige depuis la saison 79-80, l'Orchestre Régional de Montpellier, formation de qualité en train de conquérir ses lettres de noblesse. Dominique Bagouet s'est vu confier cette année le Centre

Chorégraphique Régional de Montpellier. Les qualités professionnelles de comédien et metteur en scène de théâtre de Jacques Bioulès sont bien connues des Montpelliérains. Quand à Jean Hugo, 86 ans, plus de 50 ans de peinture, les quatre toiles qui compo-

sent la base du décor, de l'espace scénique d'Alcimadure suffisent à prouver qu'il conserve cette délicatesse et lumineuse touche qui ne cesse de prouver sa connaissance de l'espace et de la lumière, si cela était encore nécessaire.



sent la base du décor, de l'espace scénique d'Alcimadure suffisent à prouver qu'il conserve cette délicatesse et lumineuse touche qui ne cesse de prouver sa connaissance de l'espace et de la lumière, si cela était encore nécessaire.

L'atmosphère des répétitions de « Daphnis et Alcimadure » qui se déroulent au moment où ces lignes sont écrites sur le plateau du Théâtre Municipal de Montpellier, car, comme s'en félicite J. Bioulès « il ne s'agit plus cette fois d'un théâtre hangard, mais d'une structure qui accueille des répétitions sérieuses pendant 8 semaines, est à

l'image de cet événement : festive. J. Bioulès, metteur en scène s'en est d'ailleurs expliqué, tout en donnant la tonalité de cette réalisation : « La partition musicale et le livret me suggèrent de travailler sur le territoire et la magie, perception physique, charnel de sa musique. Il m'apparaissait d'autre part de plus en plus clairement que nous avions à faire avec un conte imaginaire et qu'il fallait enfermer le tout dans une boîte magique... J'ai donc conçu un dispositif scénique permettant cela. Il fallait que je trouve un peintre qui réaliserait ce décor. C'est à Jean Hugo que je me suis adressé. Et voilà que le coup de baguette magique était donné : quatre paysages colorés tendres et goûtables comme les petites crêches en céramique, sont sortis de sa main. Pour les costumes, c'est à mon frère Vincent Bioulès, lui aussi peintre que je me suis adressé. Tous nous voulons être perfectionnistes. Le petit détail au théâtre prend dans ce lieu magique l'ébauche d'une tentative désespérée de faire un travail à la hauteur des nouvelles conquêtes ». Nul doute que dans le cadre de ce festival international « Montpelliérain-Danse », les Montpelliérains, maintenant sensibles à la politique municipale en matière culturelle, et tout particulièrement en ce qui concerne le Lyrique auront à cœur de suivre la carrière de « Daphnis et Alcimadure », symbole et promesse, qui, est-ce un heureux présage ? sera présentée dès le 26 juin devant la délégation chinoise venue participer aux cérémonies du jumelage Cheng-Du Montpellier. Il sera également l'objet d'une émission filmée par FR3 et retransmise le 8 Août sur la chaîne nationale. Attention que par tous ces aspects il mérite amplement.

Claude SERRE
ELECTRICITE GENERALE
Isolation thermique
Chauffage électrique intégré
Pompes à chaleur
Travaux particuliers
Climatisation FEDDERS
Installateur agréé
16 et 20, rue du Faubourg Figuerolles
34000 MONTPELLIER — Tél : 92-14-96

PLASTIROA
La Matière Plastique
et ses applications
21, 23 rue Foch
MONTPELLIER
TEL : 66.15.79

SOCAF
Société Calloni Frères
Bâtiment et Travaux
Publics
Siège social :
30, village de Maurin,
34970 Lattes
Tél : (67) 58-00-30
ou 70-07-34

la plage
sans route à traverser
2 pièces - loggia
cuisine équipée
parking
existe aussi en 3 pièces
réservez avec 9450 F
Prix fermes et définitifs
Gestion et location assurée
renseignements et ventes sur place
tous les jours même le dimanche
les Sables d'Or - La Grau du Roi - Tél : (66) 51 69 61
possibilité crédit
long terme
189000 F
JACQUES RIBOUREL
Méditerranée
veuillez m'envoyer votre documentation - SABLES D'OR
Jacques RIBOUREL Résidence Isis La Grande Motte 34280
Prix au 1/11/80
Nom Adresse
Tél. Tél. bur.

Jean BOUZAT
Entreprise de bâtiment
Maçonnerie
Béton Armé
699, rue de Font-Couverte
34100 MONTPELLIER
tél. : (67) 42.62.40

CONFORAMA
Carrefour de Gallargues
sur RN 113
30670 AIGUES VIVES
Tél : (66) 88.02.80
OUVERT LE DIMANCHE 14 h 30 à 20 h

Restaurant Les Baladins
Invitation à l'ambiance
Dîner près d'un piano blanc, dans un cadre confortable aux couleurs chatoyantes
Restaurant Les Baladins.
Dîner aux accords d'un piano blanc, de mets raffinés servis avec élégance et discrétion
Restaurant Les Baladins.
Réussir son dîner, réussir sa soirée.
Restaurant Les Baladins.
HOTEL SOFITEL - LE TRIANGLE - MONTPELLIER Téléphone : (67) 54.04.04

EJE
98.63.20
Entreprise Jean Estupina
ROUTES - ASSAINISSEMENT - TERRASSEMENT - V.R.D.
Direction Générale - Les Hauts de Mireval - 34840 MIREVAL
Tél. : 78.13.87

BETEREM
Bureau d'études
pour l'urbanisme et l'équipement
de la Région Méditerranéenne
INFRASTRUCTURE - BATIMENT I.C.E.
URBANISME - ETUDES ECONOMIQUES
PILOTAGE - COORDINATION
Montpellier : « la villeneuve »,
Av. villeneuve d'Angoulême, 34000 - Tél : (67) 42.66.00

ORFEO

DISQUES
et CASSETTES
Spécialité classique,
jazz et blues

VIDEO - CASSETTES

Variétés - Pop
Folk - Enfants
Textes enregistrés

9, Place Chabaneau (Préfecture)
34000 MONTPELLIER
Tél. : (67) 60.56.69

Quincaillerie de bâtiment

OUTILLAGE MANUEL
ET ELECTRIQUE
PEINTURE, DROGUERIE
MENAGER

A VOTRE DISPOSITION
à la Site d'EXPLOITATION
des VIEUX PIERRE
46, av. Pont Juvénal-Montpellier
Tél. : 65.79.62

Entreprise de Bâtiment et Travaux Public

1, rue Cité Benoît
34000 MONTPELLIER
Tél. : (67) 92.68.84
92.71.17

PLAC-SUD

34690 FABREGUES
Tél. : 85.14.06
B.P. N° 5
MARQUAGE ET
SIGNALISATION
Panneaux Relief
THERMOFORMES



safer

LANGUEDOC - ROUSSILON
DOMAINE DE MAURIN
LATTES (Hérault)
Tél. (67) 58.01.11 +
Adresse Postale :
Boite Postale 1 205
34010 MONTPELLIER CEDEX



ENTREPRISE D'AMENAGEMENTS DE TERRAINS et de TRAVAUX

Route de Lodève
34990 JUVIGNAC
Tél. : (67) 75.29.29

Terrassement
Voie
Canalisations



Fournitures en Gros
POUR COLLECTIVITES ET
RESTAURANTS
Produits alimentaires
Produits d'entretien
BUREAUX & ENREPOS :
ZONE INDUSTRIELLE
DE LA LAUZE
ROUTE DE SETE
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
TEL. : (67) 42.96.75

Les Programmes Culturels

ET LE LYRIQUE

SAISON 1981 - 1982

LA PROGRAMMATION LYRIQUE DU THEATRE MUNICIPAL DE MONTPELLIER

La saison lyrique 1981 - 1982, du Théâtre de Montpellier, comportera, de la première quinzaine de Novembre 1981 à la première quinzaine de Mai 1982, 7 manifestations, qui témoignent d'un triple souci :

1°) Proposer une programmation suffisamment diversifiée, qui puisse concerner les différents publics de la région - c'est ainsi que l'on trouve, à côté de trois grands opéras (LUCIA DI LAMERMOOR, FAUST et LE TROUVERE), deux opérettes, parmi les plus célèbres et les mieux réussies : « La veuve joyeuse » et « La fille de Madame ANGOT » ; deux opéras-comiques du 18^e siècle, réunis dans un seul et même spectacle : « PYGMALION », de Jean-Philippe RAMEAU et « LA SERVANTE MAITRESSE », de Pergolèse ; un grand concert-lyrique consacré à des œuvres de Verdi, Puccini, Donizetti et donné avec le concours de Montserrat-Caballe, de l'Orchestre de Montpellier et des chœurs de l'Enclos Saint-François 2°) Soigner la qualité de la présentation de chaque spectacle en se donnant le temps de la préparation (répétition sur deux semaines, au lieu d'une seule jusqu'ici) en confiant le soin de la réalisation à un metteur en scène qui aura véritablement le souci de la synthèse de toutes les disciplines artistiques qui contribuent à l'existence d'une œuvre lyrique, sans privilégier abusivement la seule prouesse vocale, c'est la raison du choix de Tito SEREBRINSKY pour LUCIA DI LAMERMOOR », de Jacques DOUCET pour la Veuve Joyeuse, de Jean-Paul LUCET pour « FAUST » et « PYGMALION/LA SERVANTE MAITRESSE » de Jacques FABRI et Philippe RONDEST pour la Fille de Madame ANGOT et de Christian CHORIER pour « Le TROUVERE ».

3°) Diminuer le coût de chaque programmation, en recherchant systématiquement le concours d'autres théâtres ou d'autres organismes : c'est ainsi que sur les 6 spectacles de la saison prochaine, 3 sont coproduits : « FAUST » (avec Grenoble) « LA FILLE DE MADAME ANGOT » (avec Nancy), et « LE TROUVERE » (avec Valence, Annecy et Chambéry).
Voici maintenant, avec les génériques correspondants, les 7 manifestations lyriques de la saison 1981 - 1982 :

1) • 3 grands opéras :

2 opéras italiens et 1 opéra français.
— Vendredi 13 Novembre 1981 à 20 h 30 et Dimanche 15 Novembre à 14 h 30 :

« LUCIA DI LAMERMOOR », Opéra de Donizetti.
— Production de l'Opéra de Marseille.
— Mise en Scène : Tito SEREBRINSKY
— Décors d'Hector PASQUAL
— Avec : Renato CIONI (Edgardo), Ernest BLANC (Enrico) Christie WEIDINGER (Lucia), Romano PINI (Arturo), Josette JACQUES (Aïssa), François LOUP (Raimondo), Bruno COSTANTINI (Inermardo).
— Direction musicale : Louis BERTHOLON.
— Vendredi 29 Janvier 1982 à 20 h 30 et Dimanche 31 Janvier à 14 h 30 :
« FAUST », opéra de Gounod.
— Une Co-production du Théâtre de MONTPELLIER et de « l'Office Lyrique de Grenoble »

— Mise en scène : Jean-Paul LUCET
— Décors de Jean-Paul AGOSTI
— avec : Ginès SIRERA (Faust), Andrée FRANCOIS (Marguerite), Jacques MARS (Méphistophélès), Alain CHARLES (Valentin)
— Direction musicale : Louis BERTHOLON
— Vendredi 14 Mai 1982 à 20 h 30 et Dimanche 16 Mai à 14 h 30
« LE TROUVERE Opéra de Verdi
— Mise en scène : Christian CHORIER
— Décors et costumes : Christian BARJON
— Avec : Ruth FALCON (Léonore), Francisco ORTIZ (Manrico), Christian DU PLESSIS (Di Luna), Janet COSTER (Azucena), Giamfranco CASARINI (Fernando).
— Co-production : Théâtre de Montpellier, Théâtre de Valence, Théâtre d'Annecy et Théâtre de Chambéry.
— Direction musicale : Louis BERTHOLON

2) • 2 opéras-comiques

(composant un seul et même spectacle) :
Un français et un italien.
— Vendredi 12 Mars 1982 à 20 h 30 et Dimanche 14 Mars à 14 h 30 :
« PYGMALION », acte de ballet de Jean-Philippe RAMEAU et « LA SERVANTE-MAITRESSE », opéra-bouffe en 2 actes de Pergolèse.
— Production de l'Opéra du Nord
— Mise en scène : Jean-Paul LUCET
— Décors : d'Isabel ECHARRI et Diego ETCHEVERRY/Costumes : Lucien ROBERT, Sophie BOULIN
— Direction musicale : Jean-Claude MALGOIRE

3) • 2 opérettes :

Une « Viennoise » et une « Française »
— Jeudi 24 Décembre 1981 à 20 h 30, Vendredi 25 et 15 h, Dimanche 27 à 14 h 30, Mercredi 30 à 20 h 30, Jeudi 31 Décembre 1981 à 20 h 30 et Vendredi 01 Janvier 1982 à 15 h.
— « LA VEUVE JOYEUSE », opérette de Franz LEHAR
— Production du Théâtre du Capitole de Toulouse
— Mise en scène : Jacques DOUCET
— Décors et costumes d'Hubert MONLOUP
— Chorégraphie : Louis ORLANDI
— Avec : Mario SYLVESTRE (Missia), Claude CALES (Danilo)
— Vendredi 23 Avril 1982 à 20 h 30, Dimanche 25 Avril à 14 h 30
LA FILLE DE MADAME ANGOT, Opérette de Ch. LECOCQ
— Mise en scène : Jacques FABRI et Philippe RONDEST
— Décors d'Yves FAUCHEUR
— Avec : Danièle CHLOSTANA (Clairette), Anne-Marie GRAIN (Melle Lange)
— Co-productions : Théâtre de Nancy/Théâtre de Montpellier
— Jeudi 11 Février 1982 à 21 h

Un Grand Concert Lyrique
avec MONTERRAT-CABALLE, l'ORCHESTRE DE MONTPELLIER/LANGUEDOC-ROUSSILLON et les CHOEURS DE L'ENCLOS SAINT FRANCOIS, sous la direction de Louis BERTHOLON
Au programme : œuvres de Verdi, Donizetti, Puccini.

Pour cette programmation lyrique, les abonnements pourront être souscrits au Théâtre Municipal, à partir du Lundi 19 octobre 1981 :

1°) jusqu'au Samedi 24 Octobre inclus : Réabonnements et abonnements pour les collectivités ;

2°) du Lundi 26 Octobre au Vendredi 13 Novembre inclus : (date de la 1^{ère} représentation de LUCIA DI LAMERMOOR) : nouveaux abonnés.

Toujours dans le cadre du festival de danse

Quelques précisions

STAGE du 3 au 19 Juillet
direction : Robert POUJOL

• DANSE CLASSIQUE

Claire MOTTE (du 3 au 7), Lycette DARSONVAL (du 9 au 13), Rosella HIGHTOWER (du 15 au 19). Gilbert CANOVA - Carlos GACIO - Jocelyne HURIEL

• DANSE CONTEMPORAINE

Dominique BAGOUET - Renate POOK - Sarah REYNA - Michèle RUST

• JAZZ : Michaël OWENS.

ANIMATIONS QUOTIDIENNES à 18 H 30

Tous les jours, durant le Festival, les Compagnies invitées présenteront des animations publiques dans la ville : La Paillade, Place de la Comédie, Cour Pétraque, Parc de Tastavin, Théâtre d'Eté de Saint-Martin.

EXPOSITIONS

• CINQ REGARDS DE FEMMES SUR LA DANSE

(du 3 au 19 Juillet). Les photographes CLAUDE LE ANH, FRANCETTE LE VIEUX, ANNE NORDMANN, CHRISTIANE ROBIN, et DANKA SEMENOWICZ nous proposent cinq regards différents sur la Danse.
— La Paillade ...
— Hall du Théâtre Municipal ; Salle Pétraque ; Hall de la Mairie ;

• LA DANSE A TRAVERS LE TIMBRE ET LES CARTES POSTALES

(4 et 5 Juillet). Une exposition réalisée et présentée par l'Association Philatélique Montpellérine.
— Hall du Théâtre.

FILMS

• NUIT DU FILM DE DANSE

avec des films sur BEJART, BALANCHINE, POST MODERN, etc ... de 17 heures à 2 heures du matin
Mercredi 17 Juillet 1981 (sous réserve) CENTRE RABELAIS - sur l'Esplanade

Du 1^{er} au 4 Juillet 1981 au Pavillon Populaire stage gratuit avec les DERVICHES TOURNEURS D'ISTANBUL - Danse - Musique - Philosophie Soufi.

Jean Hugo, Décorateur de Théâtre

Jusqu'au 3 Juillet, galerie Frédéric BAZILLE (théâtre de Montpellier) se tient une exposition consacrée à l'œuvre du décorateur de « Daphnis et Alcimadure » l'opéra occitan qui ouvre pour sa 2^e représentation le 3 Juillet, le festival de danse.

Cette exposition retrace la carrière de Jean Hugo à travers ses dessins ses projets de décors et de costumes (maquettes et toiles).

Le T Q M à Paris



LES ARTISTES MONTPELLIERAINS A L'HONNEUR A PARIS

en NOVEMBRE 81 et pour 30 représentations : le dernier succès du THEATRE QUOTIDIEN DE MONTPELLIER « LA TOUR D'EINSTEIN » de Christian LIGER dans une mise en scène de l'américain : Stuart SEIDE AVEC : Michel TOURAILLE dans le rôle d'EINSTEIN et Michel PARENT, l'homme aux mille visages

(T.Q.M. - 66.10.48)

Montpellier à travers le Monde

Et maintenant : La Chine

Le Vendredi 17 Juin 1981 débarquait à l'aéroport de Montpellier - Fréjorgues, la délégation chinoise venue signer les accords officiels de Jumelage entre la ville de Cheng-Du (province du Si-Shuan) que nous avons commencée à présenter dans un précédent numéro du journal, et la ville de Montpellier. Au début de l'après-midi, à la descente d'avion, on reconnaît notamment sur la photo, le Pr. A. Lévy conseiller municipal, délégué chargé des jumelages (à gauche) M. Jian Shu, Maire de Cheng-Du à la droite de G. Frèche.

Les fêtes officielles du jumelage auront lieu le lundi 22 juin. Il est à noter que pour ce jumelage exceptionnel, M. Yao Guang, ambassadeur de la République Populaire de Chine à Paris est venu jusqu'à Montpellier avec le Maire de Cheng Du.

Cheng Du, ville universitaire, importante agglomération, puisqu'elle compte actuellement une population à peu près égale à celle de Paris, était toute désignée pour être la première ville de Chine jumelée avec une ville française de part son fabuleux passé historique et culturel, et avec Montpellier en particulier puisque les deux villes peuvent s'ennorgueillir de très anciennes et très réputées facultés de médecine.

Echanges sur le plan médical donc, échanges culturels (spectacles, voyages d'étudiants etc ...), échanges économiques probablement, c'est toute une civilisation que cette initiative fantastique peut nous faire pénétrer.



Heidelberg

Heidelberg est la ville la plus anciennement jumelée avec Montpellier. De nombreux échanges ont lieu dans tous les domaines. Ici une récente remise de médailles aux sportifs de Heidelberg.



Staff Photo by Milbert I
Georges Mazzioppa, left, deputy mayor of Montpellier, Franco, rineyard official Francois Blachon chatted at last night's wine tast

VENUE de la DELEGATION de CHENG-DU 17-27 JUILIN 1981

MERCREDI 17 JUILIN

Arrivée à l'aéroport de Fréjorgues
Accueil par la Municipalité de Montpellier
Concert par Bruno Rigutto au Théâtre Municipal

JEUDI 18 JUILIN

Visite du Vieux Montpellier
Visite réalisations municipales
VENDREDI 19 JUILIN
Visite de la centrale nucléaire de Marcou
Visite à la Mairie de Bagnols-sur-Cèze et Réception à la Mairie de Bagnols-sur-Cèze
Dîner offert par M. le Président du Conseil Régional

SAMEDI 20 JUILIN

Visite de la Camargue, des stations du littoral et Arles
Lunch offert par M. le président du Conseil Général au Château d'O

DIMANCHE 21 JUILIN

Visite de la Faculté de Médecine
Déjeuner avec le doyen de la faculté de médecine
L'Association des Amis Franco-Chinois reçoit la délégation et organise une rencontre avec les étudiants de la République Populaire de Chine inscrits à l'Université de Montpellier

LUNDI 22 JUILIN

16 h 00 : Cérémonie officielle du Jumelage, Salle des Rencontres-Mairie
Vernissage de l'exposition « une autre Chine », hall de la Mairie et vin d'honneur dans l'Atrium

Repas de gala, salle Gothique « Pétraque »

MARDI 23 JUILIN

Table ronde avec la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers à la Chambre de Commerce, Hôtel Saint Come
Déjeuner avec M. le Président de la Chambre de

Commerce et M. le Président de la Chambre des Métiers

Visite de la Cave Coopérative de Montagnac
Réception de la délégation par M. MARTELLI, Maire de Sète, à l'Hôtel de Ville de Sète
Thé-buffet organisé par l'Association des Amitiés Franco-Chinoises, avec Mme HAN SUYIN, au Centre Rencontre, 665 route de Mende

Conférence de Mme Han SUYIN, Salle Rabelais

MERCREDI 24 JUILIN :

Journée consacrée à l'Agriculture
Accueil au GERDAT (Groupement d'Etude et de Recherche du Développement de l'Agronomie Tropicale)

Et visite des installations du GERDAT

Visite du Domaine de la Valette
Visite du Complexe Ecole Nationale Supérieure Agronomique et Institut National de Recherche Agronomique
Dîner offert par M. le Préfet dans les salons de la Préfecture

JEUDI 25 JUILIN

Visite des Caves de Roquefort
Déjeuner à Millau
Visite des Gorges du Tarn et de l'Aven Armand
Dîner champêtre offert par la ville de Montpellier au Château de Grammont

VENDREDI 26 JUILIN

Visite de l'usine I.B.M.

Soirée au Théâtre Municipal, Création de « Daphnis et Alcimadure » - Lunch avec les artistes

SAMEDI 27 JUILIN

11 h 00 : Départ de la délégation chinoise à l'aéroport de Montpellier-Fréjorgues

Louisville

M. Mazziotta est devenu Mazzioppa, mais le jumelage avec Louisville (U.S.A.) n'est pas un vain mot. Accords culturels et économiques ne cessent de progresser.

En mars de cette année Georges Frèche, Maire de Montpellier s'est rendu à Rome accompagné d'André Lévy, Michel Belorgeot et Luc Doumenc, Conseillers Municipaux et Louis François Larnaud, Directeur de l'office Régional de la Culture, pour le Congrès de la Fédération Mondiale des Villes Jumelées.

A cette occasion il a prolongé son voyage jusqu'à Venise où il a officiellement déposé une invitation pour le Maire Mario Rego, afin que celui-ci vienne à Montpellier pour y conclure des accords peut-être de jumelage, en tous les cas des accords culturels et d'échanges assez importants



Rencontre entre (de gauche à droite) MM. Ugo Vettere, Maire Adjoint de Romé, Guyot, Frèche, le Maire de Fès, et le délégué général de la fédération des villes jumelées Mr Bressaud



Comme tous les Enfants ...

Des postes débloqués

Une délégation du Conseil Municipal conduite par J. BONNET a rencontré l'Inspecteur d'Académie ce mercredi 3 Juin. Elle désirait rappeler à l'Administration Académique les revendications les plus pressantes de la ville de Montpellier pour la rentrée scolaire 1981 :

- réexamen de toutes les fermetures de classes,
- création des postes nécessaires à Vert-Bois, la Paillade-Nord, l'Estanoue,
- organisation de stages pour l'enseignement de l'Occitan, etc...

L'Administration Académique a annoncé que 2 postes actuellement bloqués fonctionneraient normalement à la rentrée (Assas primaire, Près d'Arènes Primaire).

Elle s'est montrée disposée à envisager les créations de postes demandées, dans la mesure où les moyens nouveaux seraient dégagés par le ministère de l'Education Nationale. Par ailleurs, un stage pour l'enseignement de l'Occitan sera organisé dans l'année 81-82 pour les maîtres en exercice, et une journée de sensibilisation à la culture occitane est prévue au C.R.D.P. pour la rentrée 81. Les élus considèrent qu'il y a là des pas positifs. La situation nouvelle qui existe dans notre pays depuis le 10 Mai donne aux revendications des parents et des enseignants une force plus grande, elle ouvre des perspectives positives pour la satisfaction de ces revendications.

C'est pourquoi les élus souhaitent que parents et enseignants interviennent en cette fin d'année pour faire connaître à nouveau leurs demandes. Pour leur part, les élus ont rappelé ces besoins à l'Inspection Académique et ils vont les faire connaître de façon précise au ministre de l'Education Nationale. Un dossier concernant l'ensemble des problèmes scolaires de Montpellier sera adressé au ministre à cet effet. Dans cette période de convergence des actions entre élus et associations est plus nécessaire que jamais, nous sommes ouverts.

Jacques Bonnet
Adjoint délégué
aux Affaires Scolaires

« Laïque et obligatoire »

La Fédération des Oeuvres Laïques de l'Hérault a fêté le 22 mai dernier lors de son congrès le centenaire des lois scolaires de Jules Ferry, rappelant ainsi son attachement à la laïcité de l'école et de l'état, fer de lance de la III^e République. On reconnaît ci-contre Mme Ferrandi, Présidente de la F.O.L. au micro. Richard Gauber, secrétaire général à gauche aux côtés de Madeleine Clavier, Georges Frèche et Charles Claude représentant la Municipalité.



L'an dernier le C.E.S.D.A.* a introduit une demande auprès des affaires scolaires concernant la possibilité d'utilisation d'une salle à l'Ecole Heidelberg pour une classe de déficients auditifs. A la rentrée septembre 1980 cette installation était effective et le 1^{er} conseil d'école qui a eu lieu s'en est fait l'écho : les enfants du C.E.S.D.A. sont très bien intégrés. Etant davantage sollicités par leurs autres petits camarades ils font davantage d'efforts pour s'exprimer. Une maman a même qualifié les progrès de sa fille de spectaculaires, elle a acquis confiance en elle et paraît moins complexée. L'expérience est donc concluante et les responsables du C.E.S.D.A. s'interrogent sur la possibilité de l'étendre à 1 ou 2 autres classes. Est-ce que une autre école de la Paillade si possible, ou proche pour simplifier les transports, disposerait de locaux et accepterait d'accueillir 1 dizaine d'enfants déficients auditifs ? En cette année internationale des Handicapés ce serait un moyen de marquer notre attention autrement que par des mots. La mairie pour sa part est prête à faire les aménagements nécessaires.

Cécile BARQUERO
Conseillère municipale

* C.E.S.D.A. : Centre Education Spécialisé Déficiants Auditifs.

Jeu de Mail



Le 21 mai dernier, Jacques Bonnet, à droite, inaugurerait au côté du maire et de nombreux membres du conseil municipal cette magnifique réalisation de la ville de Montpellier : la 1^{ère} tranche du Groupe Scolaire Jeu de Mail. A la rentrée, commenceront les travaux du complément, un C.E.S. tout neuf pour remplacer les préfabriqués.

F.E.N : La ville aménage de nouveaux locaux



Pour son installation officielle dans ses nouveaux locaux attribués par la ville, la Fédération de l'Education Nationale recevait le 10 juin de nombreuses personnalités. Etaient notamment présents MM. Arnardi, secrétaire départementale de la F.E.N., Gabaudan, Secrétaire du S.N.I., Pouget inspecteur national du S.N.I.E.T., Chambard (Syndicat Départemental de l'Inspection de l'Educ. Nat.), Mme Clavier, MM. Frèche, Belorgeot, Dugrand, Lévy Roseau pour la municipalité.



Relogement des Français Musulmans

Logés à leur arrivée en France au « Champ de Manœuvre » une partie de la colonie française musulmane de Montpellier vivait dans des préfabriqués sans confort. Grâce à l'effort de la municipalité qui a

logé ces harkis pendant 2 ans à la Cité Portaly et qui a vendu le terrain qui borde la rue de Fontcouverte à l'OPAC, 23 villas (du T4 au T10) viennent d'y être construites avec jardinets, cours et

garages. Souhaitons que les 23 familles qui ont pu être ainsi relogées s'y trouvent bien. L'architecture très humaine de cet ensemble devrait y contribuer.

Avant

Après



ENTREPRISE

MAZZA

RICARDO S.A.

34630 SAINT-THIBÉRY

Travaux Publics

Routes Carrières

Terrassements

Tél. : 76.90.55



SUPEXAM

Cours privés d'enseignement supérieur

A.E.S., DROIT, MEDECINE,
PHARMACIE, SCIENCES ECONOMIQUES,
KINESITHERAPIE ET ERGOTHERAPIE
Renseignements et inscriptions

de 14 h à 18 h 10, rue des Rêves, Montpellier

Tél. : 41.33.11

302

FIDEL - SERVICE

S.A.

NETTOYAGE
PONÇAGE PARQUETS
Appariements - Locaux
ENTRETIEN
Bureaux - Locaux - Vitres
Moquettes sur place
DESINFECTATION
de vide-ordures -
Desinsectisation

20, rue du Grand-Saint-Jean
34000 MONTPELLIER - Tél. : (07) 58.56.03

CONSTRUCTIONS
METALLIQUES
FERRONNERIE
MENUISERIE
METALLIQUE
CLOTURES
S.A.E.G.

SOCIETE
DES ANCIENS
ETABLISSEMENTS
GOMEZ
17, rue du Lantissargues
34000 MONTPELLIER
Zone Industrielle
Gérard Clu ZAPATA
Tel. 92 10 83

bonna

Produits de voirie
Tuyaux d'assainissement
Pavés autobloquants
colorés

Pour tout équipement public,
villas et particuliers
Usine de Vendargues
34740 VENDARGUES
Tél. : (67) 70.21.30
Télex : 490821

CARRIÈRES
DE LA MADELEINE
S.A.

CHANTIER R.N. 008
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE
Tél. BUREAU 92.39.27
CHANTIER 48.07.23
ADRESSE POSTALE :
BOITE POSTALE 1244
34011 MONTPELLIER CEDEX

coop
logement

EMPLOYEURS : Pour une meilleure
utilisations de votre 1 %

UN C.I.L. NATIONAL

Siège social :
20, rue de Richelieu
B.P. 11 - 75022 Paris Cedex 01
Tél. : 296.09.23
C.C.P. Paris 18-970-42 H

DELEGATION REGIONALE « LANGUEDOC ROUSSILLON »

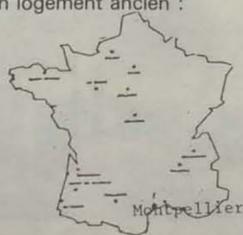


OFFICE PUBLIC
D'AMENAGEMENT ET DE
CONSTRUCTION
DE MONTPELLIER

Etablissement public institué par décret du 26 juillet 1976
30, avenue de Lodève - 34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 92.18.63 (lignes groupées)
C.C.P. Montpellier 5032 09 M.

APPORTENT :

- A L'ENTREPRISE : la solution à tous ses problèmes de logement.
- AU SALARIE DESIRANT :
 - louer un appartement : un choix de programme locatifs
 - accéder à la propriété : des prêts complémentaires
 - améliorer ou acquérir en vue d'améliorer un logement ancien : des prêts complémentaires.



Pour tout renseignement,
s'adresser à L'O.P.A.C.

Jean-Marie DOUMERGUE

Maison fondée en 1900

FRUITS ET PRIMEURS EN GROS

Tél : Marché-Gare 92-29-73 - Domicile : 63-31-02



171

ETABLISSEMENT
HORTICOLE ET
PEPINIERE DU MAS
D'ANDABRE

Téléphone : (67) 92.03.08



POUSSE-CLANET
Service de Parcs et Jardins

Rue de Saint-Hilaire
34 - Montpellier
(Rond-Point du Moulin)

PLANTES VERTES, FLEURIES
PLANTES VIVACES
OIGNONS, BULBES A FLEURS
PLANTES A MASSIFS
ARBRES ET ARBUSTES
D'ORNEMENT
ARBRES FRUITIERS
CONIFERES
ROSIERS

SERVICE DE PARCS
ET JARDINS



ENTREPRISE
LOUIS OLIVIER & Cie S.A.

BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS
BETON ARME
11 bis, RUE ANDRE MICHEL
34 - MONTPELLIER
Tel. : (67) 92.62.38

peintures - vitrerie
papiers peints
revêtements de sols
revêtements muraux

GUY HERVE

12, rue de Vendargues
34960 CLAPIERS
Tél. : 57-15-52 238

BAURES EXPOSE

IDEAL STANDARD

SALON - SANITAIRE

ETS BAURES

21, avenue de Nîmes - 34009 Montpellier
Tél. : (67) 72.45.23



Vous avez besoin d'une banque
qui vous écoute, qui vous explique
et qui vous protège

CREDIT LYONNAIS

VOTRE PARTENAIRE



• Un partenaire efficace
et dynamique
pour les collectivités locales
de sa région

• Un conseil et un guide éclairé
pour la réalisation
de vos projets

USINES

LOTISSEMENTS • BUREAUX

Centres commerciaux et artisanaux
Sports, loisirs et tous équipements publics

ZONES INDUSTRIELLES



C'était le 1^{er} mai 1981 à Montpellier, le grand meeting de François MITTERRAND entre les 2 tours des présidentielles : MM les futurs députés de la future nouvelle majorité autour de M. le futur président. (G. Frêche, P.S. élu sur Montpellier, Lunel, Gilbert Senès, P.S. réélu sur Montpellier Lodève.)

Législatives

Montpellier : une éclatante confirmation

1 ^{er} et 2 ^e circonscriptions	TOTAL GAUCHE	TOTAL DROITE
INSCRITS 123.162 + 115.535 VOTANTS 81.556 + 78.730	1^{er} Tour 59,9 %	40,1 %
MONTPELLIER LUNEL	Georges FRECHE	François DELMAS
INSCRITS 123.151 VOTANTS 92.368	2^e Tour 54,89 %	45,11 %
MONTPELLIER - LODEVE	Gilbert SENES	A. ROQUEBLANNE
INSCRITS 115.531 VOTANTS 85.776	2^e Tour 61,57 %	38,43 %

Conseil Municipal

(Suite de la p. 2)

Affaires 112, 113, 115, 117, 118 : Théâtre Municipal
 — Convention Cie BAGOUET - Avenant n° 1
 — Convention Guy VASSAL - Avenant n° 1
 — Marché Productions de la Chartreuse pour équipement éclairage
 — Location grande salle - Versement d'arrhes
 — Tarifs spectacles saison 1981-1982.

Affaires 119, 120 : SOCIETE MONTEPELLIERAINE de TRANSPORT URBAIN - Poursuite de sa mission - Tarifs 1981

Affaires 121 : TAXIS - Modification de la réglementation

Affaire 123 : Classement dans le domaine public des voies de la résidence St Georges.

Affaire 134 : Z.A.C. du Polygone - Avenant n° 2 à la concession Ville/S.E.R.M.

Affaire 135 : Z.A.D. de Malbosc - Modification

Affaires 136, 137, 138 : ZOLAD
 — Reprise par la Ville des Terrains SANDOZ
 — Lot 93 - Vente SENTEIN PROMOTION
 — Cession Ville/M. KOCSIAN

Affaire 141 : Circuit touristique de promenades en calèches - Convention entre la Ville et MM. CAUSSE Bernard et GONZALES Gérard

Affaire 148 : NETTOIEMENT - Avenant n° 10 à la Convention de concession de la S.P.N.

Affaire 154 : SOURCE du LEZ - Dérivation supplémentaire

Affaire 155 : PLAN de CIRCULATION - Prorogation de la convention ETAT/VILLE.

Pour une ville informée Les réunions dans les quartiers

Une concertation exemplaire

UN JARDIN QUI CONSERVERA SES CEDRES

Durant six mois l'Atelier Municipal d'Urbanisme a suivi une affaire mal engagée, contactant promoteurs et architectes, multipliant les réunions de conciliation répondant aux questions incisives des associations mobilisées. Aujourd'hui une allée de cèdres exceptionnelle est sauvée sur l'avenue du Père Soulas.

Il nous faut revenir en arrière. Au début de l'été 1980 la Société URBAT déposait un permis de construire pour 150 logements rue de St Priest sur le domaine de Font Trouvée. L'instruction technique du dossier tant de la part de la Ville que des services de la Direction Départementale de l'Équipement se déroulant normalement, le 8 octobre 1980 le permis de construire était accordé. Mais le dossier instruit ne mentionnait pas l'abattage d'une allée de cèdres, les plans fournis étant peu clairs à cet égard. Sept cèdres du Liban dépassant chacun 2,50 m de circonférence et atteignant plus de 10 m de hauteur, étaient donc directement menacés. Des pins d'Alep, des amandiers, lauriers-sauce, chênes verts et filaria entouraient cet ensemble boisé formant une allée d'environ 60 m de long. Le 11 décembre 1980, un riverain alertait les services de la Ville. Le Syndic de la résidence la Cigalière et 67 riverains protestaient à la même date et sollicitaient, en réservant leur droit de recours, la médiation de la Ville de Montpellier.

DES ASSOCIATIONS SUR LA BRECHE

Trois associations s'étaient mises en lice parallèlement à l'action de la Ville.

— l'Association pour la protection de l'environnement dans les quartiers riverains du Verdanson ;
 — le Syndicat des co-propriétaires de la région la Cigalière
 — la Société de protection de la nature en Languedoc-Roussillon.
 Elles entamaient un recours devant le Tribunal Administratif afin de casser le permis de construire et d'interrompre l'opération.

UN ACCORD A TROUVER

Durant toute la durée de l'instruction du recours, les associations les Elus et les Techniciens entamaient alors une longue période de concertation ponctuée de nombreuses réunions, l'objectif étant d'essayer de résoudre le contentieux à l'amiable.

Le 17 décembre 1980, une première rencontre entre les promoteurs de l'opération et les riverains était organisée par l'Atelier Municipal d'Urbanisme et débouchait sur un accord. Le plan masse de l'opération devait évoluer pour préserver en totalité l'espace vert menacé.

Le 23 décembre 1980, un premier plan de masse rectifié était présenté, il était convenu d'implanter sur le terrain des piquets matérialisant l'ancien et le nouveau projet.

Le 29 décembre 1980, le piquetage du terrain avait lieu. Il s'agissait de voir sur le sol même, l'implantation des bâtiments et d'imaginer les dégâts occasionnés aux arbres. Le nouveau plan masse devait être soumis à l'avis de la Commission d'Urbanisme.

Le 30 décembre 1980, la Commission d'Urbanisme émettait un avis favorable à la modification du plan masse. Mais alors qu'au sol tout semblait résolu, la situation d'un parking souterrain voisin était à revoir. Des contacts étaient alors pris pour résoudre cette nouvelle difficulté.

UNE LENTE CONCERTATION QUI ABOUTIT

Le 8 janvier 1981, une réunion a lieu permettant de conclure un accord définitif sur un plan masse modifié tenant compte du déplacement d'un bâtiment, de la disparition du parking aérien sous les arbres et de la réduction du parking souterrain. Sept réunions successives permettent

Parmi les objectifs définis par la Charte des partis d'Union de la Gauche, figurait la nécessité d'informer.

« Des citoyens responsables » sont des citoyens à qui on donne libre accès à l'information et dont on prend en compte les avis avant de décider. Voilà pourquoi, dans le cadre de la révision du POS, (plan d'occupation des sols) a été programmée une série de réunions avec les Comités de Quartier et les représentants d'associations ou groupes organisés.

Ces rencontres réunissent donc les habitants d'un quartier et des membres de l'Atelier Municipal d'Urbanisme. On y aborde aussi bien les grandes questions d'organisation de la Ville et les choix importants que les problèmes pratiques et quotidiens de la vie du quartier.

Durant les mois de mai et juin de cette année une vingtaine de réunions se sont tenues ou vont l'être. De Boutonnet à la Chamberte, St François ou la Pompignane que se dit-il à travers la Ville pendant ces soirées de Printemps ?

Une série de trois réunions est proposée à chaque quartier pour se dérouler selon le scénario suivant :

1° - L'AMU (Atelier Municipal d'Urbanisme) fait une présentation du travail réalisé sur le quartier dans le cadre de la révision du POS et expose les résultats obtenus.

Les équipes de travail ont abordé 4 thèmes :

1. Population emploi,
2. Cadre bâti,
3. Espaces libres, espaces verts,
4. Animation.

Le point est fait sous forme de cartes qui rassemblent et classent la somme d'informations récoltées. Pour ce qui est des Ecoles, par exemple, elles sont toutes recensées, on connaît leur emplacement, on sait où se fait l'entrée, la sortie, on connaît la végétation environnante.

Tout ceci représente un investissement énorme. Les représentants des Comités de Quartier et Associations sont invités à faire part de leurs réactions à la suite de cette information. Toutes les questions sont notées.

2° - Les techniciens de l'A.M.U. se proposent d'y répondre au cours d'une seconde rencontre quelques semaines plus tard.

3° - Ce dialogue aboutira en dernier ressort à l'établissement d'un document de

synthèse destiné à la rédaction du POS révisé à la fin de l'été 1981.

L'objectif étant d'arriver à dire comment un quartier est ressenti par ses habitants et ce que l'on veut y faire :

protéger, modifier, rattraper, quels problèmes ? quelles difficultés ?

Une dizaine de personnes en moyenne se retrouvent ainsi dans des salles de quartier à intervalles réguliers. Ce chiffre qui peut paraître faible correspond à la nécessité de dialoguer réellement et faciliter la communication pour arriver à des conclusions tangibles.

L'animation est vive, l'expérience vécue des habitants du quartier et leurs aspirations se trouvent directement confrontées aux données techniques, aux problèmes mais aussi à la volonté de faire avancer les choses de la part des représentants de la ville. C'est le terrain idéal pour que l'imagination s'exprime.

C'est aussi la condition indispensable à la prise en main du devenir de la ville par ses habitants. « Une ville informée avec des citoyens responsables » c'est l'objectif à atteindre, on ne le quitte pas des yeux.

d'élaborer le projet détaillé.

Le 4 mars 1981 enfin l'accord complet était signé sur la base d'un permis de construire modifié. L'exécution des terrassements était joint avec des coupes et tracés précis à tous les endroits litigieux. Un plan d'implantation de la clôture était même fourni pour assurer la protection des Cèdres durant les travaux même. L'affaire était close pour la Ville.

Ce sont donc près de 15 réunions en 3 mois et demi qui auront permis de sauver l'allée des Cèdres du jardin du Père Soulas. Il nous faut remercier l'action des Associations de quartier pour leur dynamisme et leur efficacité. Mais la Société URBAT a dans cette affaire pris une très grande part pour résoudre favorablement le problème qui se posait.

Chaque jour la Ville et l'Atelier Municipal d'Urbanisme poursuivent ce type d'action de concertation. Souvent tenue secrète ou méconnue, cette pratique quotidienne vise à préserver ou aménager notre cadre de vie, à protéger et équiper nos quartiers.

Il nous a paru utile d'informer chacun de l'exemplarité du difficile dossier des jardins du Père Soulas. L'existence de 7 cèdres était en jeu, et au delà, la qualité d'un espace vert qu'il fallait maintenir pour l'ensemble d'un quartier.

R. DUGRAND

LISTE DES REUNIONS

• Comité de Quartier BOUTONNET rue Achille Bégé, le 24 avril à 21 heures, le 13 mai à 20 h 30.

• Une troisième réunion est prévue, la date n'est pas encore déterminée.

• Comité de Quartier AIGUE-LONGUE, H.L.M. n° 3 rue de Montasinos 18 mai à 21 heures, 25 mai à 21 heures.

• Comité de Quartier CHAMBERTE, Notre Dame de la Paix 17 janvier 1980, 14 mai 1981, 24 juin 1981.

• Comité de Quartier les Hauts d'Argency, à l'A.M.U., 8 juillet 1980.

• Comité de Quartier POMPIGNANE, RIVES DU LEZ, à l'A.M.U., 2 juin 1981 à 18 h 30.

• Comité de Quartier SAINT-MARTIN, Centre Social St-Martin, 21 avril à 21 heures.

• Comité de Quartier PONT JUVENAL, à Dom Bosco le 14 mai, 18 h 30.

• Comité de Quartier SAINT-FRANÇOIS, au Centre culturel St-François, 20 mai à 18 h 30, 4 juin à 18 h 30, 25 juin à 18 h 30.

• Comité de Quartier RICHTER, à l'A.M.U., 23 juin à 18 heures.

• G.I.H.P. (Groupement pour l'insertion des handicapés physiques) jeudi 30 avril 1981.

ATLAS: C'EST LE CHOIX
meubles
ATLAS
TEL. 48.16.40
NOUVEAU RAYON MEUBLES SCANDINAVES

EN EXPOSITION:
*100 SALONS
*94 SEJOURS, MODERNES ET STYLES
*100 CHAMBRES ADULTES, ENFANTS, MODERNES, STYLES

**ROUTE DE SETE
FRONTIGNAN**

Fermaud TEL: 79.48.97

TRAVAUX PUBLICS
Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées, adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

ASSAINISSEMENTS

**SABLIERS DE GIGNAC
CARRIERES DE GARASTRE**
Installation mécanique moderne, chargement automatique rapide.

TREMIES SUR ROUTE

**45, ROUTE DE LA POMPIGNANE
B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ**

Clôtures Caizergues
Spécialiste clôtures:

Serrurerie de bâtiment
Menuiserie Aluminium
34970 MAURIN

Tennis - Terrains de sports
Jardins - Usines - Villas
Tél : 27-81-98

SOCIETE ROUTIERE COLAS
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F

COLAS

De la piste de jet à l'allée du jardin...
Tous travaux de V.D.R. et revêtements industriels et routiers

Région Languedoc - Roussillon
Zone Industrielle de la Lauze - 34430 Saint-Jean-Vedas
Tél. : (67) 42.56.99 - Téléc. : 480275 COLAS SJVED

L'EQUIPE CHAMPIONNE DE FRANCE

DEVIQ
Le N° 1
DU TERRAIN A BATIR

375, rue Paul Rimbaud - 34100 MONTPELLIER
Tél. : (67) 41.26.33

Viandes
Abats
Volailles
Charcuterie

Sté Boeuf de France
3, Rue Substantion
34000 MONTPELLIER

SPÉCIALISTE SERVICE
COLLECTIVITÉS - HOTELLERIE
CONGÉLATEURS

Tél. : 72.05.86

CEST

CENTRE EXPERIMENTAL DE RECHERCHES ET D'ETUDES DU BATIMENT
ET DES TRAVAUX PUBLICS
Analyses, Essais en laboratoire et en situ, Contrôles, Recherches, Etudes théoriques et expérimentales, Conseil assistance technique, Formation professionnelle
Sols et Fondations
Bâtiments, Génie Civil
Routes, Aéroports, Ports
Matériaux et composants
Structures
2312, Bld Paul Valéry
34100 Montpellier
Tél : 42-59-55

Le maire visite les installations du G.E.R.D.A.T.

Qu'est-ce que le G.E.R.D.A.T. ?

LE CENTRE DE RECHERCHES DE MONTPELLIER

Le G.E.R.D.A.T. (Groupe de Recherches pour le Développement de l'Agronomie Tropicale) a ouvert ses premiers laboratoires à MONTPELLIER en Janvier 1975. Il regroupe les laboratoires et Départements techniques de 6 Instituts spécialisés membres du Groupement :

- I.F.C.C. Institut Français du CAFE, DU CACAO et autres plantes stimulantes.
- I.R.A.T. Institut de Recherches Agronomiques Tropicales et des Cultures Vivrières.
- I.R.C.A. Institut de Recherches sur le CAOUTCHOUC en AFRIQUE.
- I.R.C.T. Institut de Recherches sur le COTON et les Textiles exotiques.
- I.R.F.A. Institut de Recherches sur les Fruits et les Agrumes.
- I.R.H.O. Institut de Recherches pour les Huiles et les Oléagineux.

Ces laboratoires et départements scientifiques étaient antérieurement dispersés en région parisienne.

La décentralisation demandée par la DATAR et le Ministère de la Coopération s'est également accompagnée de la mise en commun de certains moyens propres aux Instituts, grâce à la création de laboratoires et de services communs d'Analyses Minérales des Plantes, d'Analyses des Sols et des Eaux, de Biochimie, d'Entomologie, de Phytopathologie, et de Génétique.

Le Centre a été inauguré le 25 Avril 1975 par M. ABELIN, Ministre de la Coopération en présence de nombreuses autorités départementales régionales et étrangères.

Le premier groupe de laboratoires mis en service en Janvier 1975 rassemble les disciplines relatives à l'Agronomie, la Physiologie Végétale, la Biochimie et la Technologie Alimentaire. En Janvier 1976 a été mis en service un deuxième groupe de laboratoires abritant les disciplines de Défense des cultures, entomologie, phytopathologie etc... ainsi que les Organismes de Formation (I.F.A.R.C. et S.I.A.R.C.). En Septembre 1977 est entré en service le dernier groupe de laboratoires abritant les disciplines de Génétique Végétale, Biométrie, l'Informatique et Technologie Cotonnière.

SON APPORT A L'EFFORT FRANÇAIS DE COOPERATION - SES FONCTIONS

Les Instituts membres du groupement ont depuis de nombreuses années fait porter leurs efforts sur les cultures tropicales : café, cacao, agrumes, fruits tropicaux, palmier à huile, cocotier, hévéa, canne à sucre, cultures vivrières tropicales. Au cours des dernières années un effort a été fait pour développer, à la demande des Etats, les productions vivrières, céréales légumineuses alimentaires tant sous l'angle de la quantité que sous l'aspect amélioration de la qualité des produits vivriers.

Les chercheurs du GERDAT et des Instituts membres du Groupement sont donc sous la tutelle du Ministère de la Coopération sans cesse au service des Etats de la zone inter-tropicale, désireux de tisser des liens de coopération scientifique et technique avec la FRANCE. Le Centre de Recherches GERDAT/MONTPELLIER joue d'ailleurs, en liaison avec les Organismes spécialisés d'enseignement de MONTPELLIER (Université des Sciences et Techniques du Languedoc -

Depuis 1978 quatre serres destinées l'une à la quarantaine, canne à sucre et les autres à l'amélioration des plantes et à la défense des cultures ont été mises en service. Le programme de construction prévu une fois achevé comportera :

- 20.000 m² de surface plancher
- 400 m² d'annexes
- 2.500 m² de serres (900 m²)

d'une valeur d'investissement d'environ 55.000.000 F, 117 bureaux, 58 laboratoires, 5 salles de réunions et chambres froides. Actuellement 13.000 m² plancher sont fonctionnels représentant une valeur de près de 40.000.000 F. Sur cette somme un million a été attribué par la DATAR et un autre million a été attribué sous forme de prêt par le Conseil Régional du LANGUEDOC-ROUSSILLON.

Dans sa configuration actuelle le Centre rassemble environ : 300 personnes dont 120 scientifiques et ingénieurs.

Sur ces 300 personnes près de la moitié a été recrutée sur place en provenance de MONTPELLIER ou de ses environs immédiats. La répartition par Organisme implanté sur le Centre est la suivante :

Organisme	Personnes
GERDAT Services communs	88 personnes
IFCC	21 personnes
IRAT	72 personnes
IRCA	4 personnes
IRCT	30 personnes
IRFA	28 personnes
IRHO	23 personnes
PRIFAS	4 personnes
IFARC	14 personnes
SIARC	2 personnes

Les Instituts membres du Groupement et les laboratoires au service des Instituts apportent leur soutien à l'ensemble des programmes de recherches conduits par les agronomes du GERDAT dans une quarantaine de pays de la zone inter-tropicale.

Dans cette zone, le GERDAT travaille sous forme d'accords bilatéraux de coopération, 420 chercheurs tropicalistes sont ainsi présents en permanence dans la zone inter-tropicale et les scientifiques présents à MONTPELLIER sont très fréquemment appelés à des missions d'appui de coordination ou d'identification dans les différents pays où le GERDAT intervient.



Le 5 mai 1981, Georges Frèche et le conseil municipal ont visité le centre de recherches de Montpellier G.E.R.D.A.T. (Groupe de Recherches pour le Développement de l'Agronomie Tropicale). C'est M. Alliot qui a présenté les activités des différents instituts du Centre. Les visiteurs ont pu voir quelques laboratoires, se faire expliquer avec l'état des recherches en génétique, virologie, biologie, agriculture des régions chaudes et pédagogie dans le domaine de l'agronomie et de l'industrie des produits agricoles.

U.S.T.L. - MONTPELLIER II, Ecole Nationale Supérieure Agronomique, Centre National de la Recherche Scientifique, Institut Agronomique Méditerranéen...), un rôle de formation pour certains scientifiques et techniciens étrangers poursuivant leurs études et leur formation à MONTPELLIER.

Le Centre remplit une quadruple fonction :

- fonction de service et d'appui
- fonction de recherche
- fonction de formation

Le groupement des laboratoires du GERDAT à MONTPELLIER a permis une meilleure efficacité des équipements et l'utilisation d'appareils scientifiques lourds plus sophistiqués dont la maintenance pourrait difficilement être assurée outre-mer. Outre les services et laboratoires communs du GERDAT, le

SES LABORATOIRES

Les laboratoires communs venant en appui des différents Instituts

- analyses de routine (Sols, Eaux, Plantes, Faunistique...)
 - programmes de recherches communs inter organismes.
- Les activités essentielles des différents laboratoires communs du GERDAT sont les suivantes :

- 1 - Laboratoire d'Analyses Minérales des Plantes (AMP)
- 2 - Laboratoire d'Analyse des Sols et des Eaux
- 3 - Laboratoire de Biochimie et Cellule de Spectrographie de Masse
- 4 - Laboratoire de Faunistique
- 5 - Laboratoire de Nutrition et d'Elevage d'Insectes
- 6 - Laboratoire de Cytogénétique
- 7 - Laboratoire de Culture In Vitro de Tissus
- 8 - Laboratoire d'Electrophorèse et de mesures biochimiques
- 9 - Laboratoire commun de Phytopathologie

Parmi les nombreux laboratoires spécialisés des Instituts et en dehors des cellules de recherches

venance de 30 Etats intertropicaux.

- la SIARC Section commune de l'U.S.T.L. et de l'E.N.S.I.A. Massy Douai destinée à la Formation des ingénieurs des Industries Alimentaires des Régions Chaudes.
- l'administrateur du groupement assure directement sur le Centre :
- la Direction administrative et l'entretien général,
- la coordination scientifique entre les différents organismes présents sur le Centre,
- la conduite des programmes de recherches et des actions thématiques programmées,
- la représentation du GERDAT (et des Instituts) auprès des autorités et organismes extérieurs, régionaux ou internationaux,
- le fonctionnement et le planning de travail des laboratoires communs d'analyses et de recherches.

A ces structures sont adjoints :

- le PRIFAS Programme spécifique de Recherches Interdisciplinaires Français sur les Acridiens du SAHEL,
- l'IRFAC Institut pour la Formation des Agronomes en Régions Chaudes qui en 1978-79 assure de façon satisfaisante l'encadrement et le suivi de la formation de plus de 200 stagiaires en pro-

relevant des disciplines classiques appliquées aux différentes plantes ou groupe de plantes il y a lieu de citer plus particulièrement l'existence des laboratoires suivants :

- Le laboratoire de Cartographie de l'IRAT
- Le laboratoire de Chimie-Technologie de l'IFCC
- Le laboratoire de Chimie-Technologie de l'IRFA
- Le laboratoire de Biochimie de l'IRCA
- Les laboratoires d'Analyses Technologiques et de Micro-filature du Coton de l'IRCT
- Le laboratoire des Corps Gras de l'IRHO

L'implantation du Centre de Recherches du GERDAT à MONTPELLIER a permis la concentration et la cohésion de nos moyens et de nos équipes de recherches qui ont conduit à la création de nombreux groupes de travail informels réunissant les chercheurs de même discipline des différents Instituts et des services communs du GERDAT. Les contacts entre scientifiques ont ainsi été favorisés et les activités disciplinaires développées au niveau du Centre ont également permis sur le plan local de nombreux contacts avec l'U.S.T.L., l'ENSAM, l'INRA, le CEPE (CNRS) et l'IAM.

Enfin les contacts ainsi rendus possible entre les chercheurs des 6 Instituts ont permis le soutien aux activités de l'Institut pour la formation agronomique et rurale en régions chaudes (IRFAC).

L'Ecureuil : 49 000 000 de francs prêtés en 1980 à la ville de MONTPELLIER

Nées au début du 19^e siècle d'un élan de générosité et procédant d'une idée de protection sociale jadis inexistante, les Caisses d'Epargne se sont rapidement développées.

Quelle ville, quel village de France n'a pas aujourd'hui de guichet de Caisse d'Epargne, fixe ou mobile à la disposition de sa population ?

La ville de MONTPELLIER, pour sa part, a créé sa Caisse d'Epargne Ecureuil en 1837 et l'a vue prospérer au fil des années, tant du point de vue géographique, que du point de vue économique.

Notre réseau, en effet, s'est multiplié comprenant aujourd'hui 16 bureaux urbains, 15 succursales et 4 bureaux mobiles employant plus de 180 agents. Au 1^{er} janvier 1981, le solde dû aux déposants s'élevait à 2 milliards 800 millions pour 210 000 comptes, nous plaçant au 23^e rang des 480 Caisses d'Epargne de FRANCE.

Parallèlement depuis 1965, tout d'abord dans le cadre de l'épargne logement, puis grâce à d'autres possibilités, nous avons été habilités à consentir des prêts aux particuliers. A ce jour, en ce domaine, nous nous situons à la 6^e position au plan national avec un encours de plus d'un milliard de francs pour 22 800 prêts.

Grâce à l'épargne collectée sur place, pour la seule année 1980, 4 200 prêts ont pu être octroyés aux particuliers, les faisant ainsi bénéficier des taux les plus intéressants du marché.

Cette expansion considérable, liée au développement des produits et services offerts, entraînant obligatoirement une décision d'agrandissement des locaux du siège social.

Après avoir recherché différents emplacements en centre ville, le choix du Conseil d'Administration de la Caisse d'Epargne s'est porté sur un terrain situé à la Zolad, en bordure de la route de GANGES.

L'existence d'un réseau important de bureaux urbains et la maintenance de l'agence du Peyrou, permettaient aux différents services et à la Direction de la Caisse d'Epargne s'efforce d'offrir à ses clients, par l'intermédiaire de ses nombreux bureaux équipés de postes terminaux reliés à un ordinateur central situé à AIX EN PROVENCE.

Dans le courant de l'année 1981, la mise en place de Distributeurs Automatiques de Billets, la création de l'activité change et l'ouverture de nouvelles agences, vont encore apporter d'autres services à notre clientèle.

Mais c'est surtout le rôle de Conseil Financier qui sera privilégié afin de répondre véritablement et efficacement à tous les problèmes de gestion du patrimoine qui se posent à nos déposants. Et seule, une Institution sans but lucratif comme la Caisse d'Epargne peut réellement promouvoir ce véritable contact doublement désintéressé, puisqu'il concerne autant l'individu directement et personnellement, que la collectivité dont il fait partie, en lui faisant profiter des réalisations sociales financées grâce aux prêts de l'Ecureuil.

En effet, si depuis leur création, les Caisses d'Epargne se sont évertuées à participer à des projets d'intérêt général, ce n'est que vers 1950, grâce à la loi «Minjoz» (du nom du Député qui œuvra pour le vote de cette loi), qu'elles ont été juridiquement autorisées à prêter directement aux collectivités locales.

Aujourd'hui, et depuis 1976, pour simplifier les procédures d'obtention des prêts MINJOZ, et afin de laisser aux communes une plus grande liberté dans l'emploi de ces crédits, il est permis aux villes de plus de 10 000 habitants, d'emprunter en une



Le nouveau siège social de la Caisse d'Epargne a été inauguré en présence de nombreuses personnalités.

seule fois par an, le montant nécessaire au financement de plusieurs projets. Ce sont les prêts globalisés. Au niveau national en 1979, presque 16 milliards de francs de prêts aux collectivités locales étaient accordés directement par les Caisses d'Epargne.

A Montpellier, la même année, c'était près de 132 millions de francs qui étaient versés au titre des prêts MINJOZ, ce qui représentait alors le maximum disponible pour ce type de prêt. On voit donc que les communes n'ont pas hésité à faire appel aux Caisses d'Epargne pour satisfaire leurs besoins de financement. Les conditions de remboursement (entre 20 et 30 ans) et les taux pratiqués (de 9 à 10,75 % selon la durée du prêt), sont pour beaucoup dans le succès des prêts MINJOZ.

Pour ce qui est du ressort de la Caisse d'Epargne de Montpellier, ces quelques chiffres permettent d'évaluer le rôle de nos établissements dans la vie socio-économique de la commune et du département.

MONTANT DES PRETS MINJOZ ACCORDES (en millions de Frs)

Année	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Montant	31	36	65	101	100	99	132	152

VENTILATION PAR TYPES D'EMPRUNTEURS

Pour : Logement social, Ville de Montpellier, Département, Autres communes, Divers (associations, C.H.R. ...) = 131.000,00 F en 1979 et 152.088,00 F en 1981

Les Caisses d'Epargne sont donc devenues directement, et indirectement par la C.D.C., les plus gros prêteurs des collectivités locales.

Cette constatation entraîne deux considérations :

- au regard des objets financés par les prêts MINJOZ, (enseignement, formation, culture, vie sociale, santé, développements urbains et ruraux, transports et communications, action économique) on peut affirmer que, tant au niveau national, qu'au niveau départemental et local, les Caisses d'Epargne participent à l'amélioration des conditions de vie de tous.

ELECTRICITE GENERALE Installations • Fournitures

Jean MELGAR

33, chemin de la Moutte, 34170 Castelnau-le-Lez
Tél. : (67) 72.55.60

MES

MENUISERIE EBENISTERIE SALVADOR

bois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés
escaliers

732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier
Tél. : (67) 42.49.67

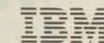
escassut

VETEMENT HOMMES ET GARÇONNETS
ARTICLES DE SPORT - BONNETERIE
CHEMISERIE - CHAUSSURES - BAGAGES
25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 66.00.00

IBM FRANCE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

C'EST
• UNE USINE A MONTPELLIER avec :
- une population de 2500 personnes
- des bâtiments de 82.000 m²
- une mission de gros ordinateurs
• DES BUREAUX COMMERCIAUX ET DE SERVICE :
- à Montpellier, Nîmes et Perpignan employant 130 spécialistes.

C'EST AUSSI :
- 80 % de la production à l'exportation
- 1000 emplois locaux de sous-traitance
- une participation importante à la vie régionale.



Usine de la Pompiagne Montpellier

toujours à votre service
Etanchéité asphalte et multicouche
Couverture et bardage
Aires sportives



Société de Pavage et des Asphaltes de Paris
Zone Industrielle - 34920 LE CRES - Tél. 57.11.31

ETANCHÉITÉ
SOPREMA
AGENCE DE MONTPELLIER
12, rue Emile Zola - Tél. : 92.25.57

Procédés multicouches par
- Feutre bitume
- Bitume armé
- Sopralène

Avec isolation thermique
3 usines 17 agences A votre service

MAMMOUTH BITUME ARME
Références locales :
Municipalités - Education Nationale
Génie militaire - P.T.T.
Industrie hôtelière (Frantel-Novotel)
Bâtiment IBM



Votre nouvelle gare



Tribunes : La parole aux Montpelliérains

UNE RESOLUTION DE LA L.I.C.R.A.

(Ligue Internationale contre le racisme et l'antisémitisme)

Samedi 21 Mars 1981, à l'issue d'un Colloque qui s'est tenu au Palais de l'UNESCO à l'initiative de la LICRA ; la Fédération de l'Education Nationale, le Syndicat National des Instituteurs, le Syndicat Général de l'Education Nationale, l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie de l'Enseignement Public, la Fédération des Clubs UNESCO, le Comité des Enseignants Amis d'Israël, la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves de l'Enseignement Public, la Fédération Nationale des Associations des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public, ont voté la résolution suivante, demandant :

— Que soient dénoncées dans l'Enseignement des Sciences Naturelles les thèses à prétention scientifique qui tendent à justifier le racisme à partir des données de la génétique moderne.
— Que le problème de l'antisémitisme, de ses causes, et de ses conséquences, soit intégré dans les différentes disciplines du programme d'études de

l'Education Nationale.
— Que tous les faits historiques se rapportant aux différents génocides ayant existé ou existant soit traités dans les manuels d'histoire.
— Que les manuels agréés par l'Education Nationale ne comportent aucun texte ou illustration de nature à développer des sentiments racistes chez les jeunes.
— Que tout établissement scolaire affiche en évidence le texte de la Déclaration des Droits de l'Homme, et que ce texte soit commenté par les enseignants.
— Que toutes les formes du racisme et de l'antisémitisme, que la persécution

de toutes les minorités, et, d'une manière générale, que toutes les violations des Droits de l'Homme, fassent partie du programme de formation des enseignants.
— Qu'une campagne d'information et de prévention du racisme soit menée grâce à un effort concerté des médias.
— Que dans les cours d'Instruction Civique une place essentielle soit donnée, à l'enseignement des principes fondamentaux de la Tolérance à l'égard d'autrui.
— Que soit instituée, chaque année, une « Journée contre le racisme », au sein de toutes les écoles et lycées de France.

LARZAC RENCONTRES INTERNATIONALES POUR LA PAIX - 17-23 AOUT 1981

Le LARZAC est depuis 10 ans un lieu de rencontres et de solidarité et entend le rester.

Il nous invite, à réfléchir et échanger à partir de nos luttes quotidiennes sur les trois thèmes suivants :

- 1) La course aux armements, la militarisation de la société et les menaces de guerre.
- 2) La faim dans le monde, l'utilisation des ressources naturelles et la survie de l'homme.
- 3) Les atteintes aux libertés et la démocratie.

Les discussions s'accompagneront de tables rondes, films, musique, danse et visites du LARZAC.

Le 23 août grande fête!

Pour tous renseignements :

RENCONTRE POUR LA PAIX POTENSAC 12100 - MILLAU
Le Comité Larzac de Montpellier



Sport à Montpellier :

La Paillade en première division, c'est le jour de la victoire pour les ténors du sport montpelliérain.

Michel Mézi et toute son équipe sont chaudement félicités par Georges Frèche et Louis Nicollin. La Paillade accède à la 1^{ère} division. Son travail, sa chance aussi ne peuvent que profiter à tous les sportifs montpelliérains. Toutes les associations sportives et clubs de notre ville peuvent trouver là un encouragement.



Du côté des amateurs

A.S.B.A.M. : 4^e randonnée cyclotouriste.

Sous le patronage de la municipalité de Montpellier, du comité des fêtes, l'A.S.B.A.M. a organisé le 21 juin à Montpellier, le trophée Wolf, randonnée de la Saint Jean pour les amateurs divisés en 3 catégories sur des parcours longs respectivement de 43, 85 et 125 km.

Les récompenses en sont :
— Coupe de la Ville de Montpellier

- Coupe du Conseil Général
- Coupe Trophée Wolf
- Coupe de l'A.S.B.A.M.
- Coupe de « Midi Libre »
- Coupe de la C.O.V.I.M.
- Coupe de Pépin (Palais de la Viande)
- Coupe de la Caisse d'Epargne
- Coupe de la Banque Populaire du Midi
- Coupe de Cointreau Picon - Distribution.



rogier

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT • GAZ
ROUTES VRD

Rue de la Jeune Parque - Z.I.
34100 MONTPELLIER
Tél. : (67) 42.45.99

éd. Rogier ing ETP

427

BERGEON & CIE

CHAUFFAGE - VENTILATION
CONDITIONNEMENT D'AIR
DEPOUSSIERAGE

Z.I. Les Paluds, voie N° 2
13400 - AUBAGNE -
Tél. (42) 82.90.80
Télex : 401 804

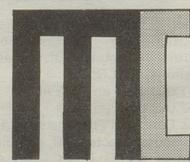
Cartrans - Montpellier
Gare routière

12 Entreprises
à votre service

Abonnements mensuels
spéciaux pour les
SALARIES

Renseignements à la
GARE ROUTIERE
Tél. : 92.01.43

305



MERIDIONALE DES CLOTURES

SERRURERIE : Portails - portillons
CLOTURES : (Métalliques, bois, béton)
Villas - Usines - Tennis - Stades
haute Sécurité Brise vent.

TEL : 58.45.26

MONTPELLIER - NIMES - SETE - BEZIERS - PERPIGNAN

Entreprise de Maçonnerie
et Rénovation de Monuments
Historiques



Louis NAZON

Avenue de la Pompignane
Villa des Tilleuls n° 774
34000 MONTPELLIER
Tél : 72-90-41 ou 79-60-89
Entrepôt Avenue
Villeneuve d'Angoulême

JEAN LEFEBVRE

TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de
V.R.D.

DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC-ROUSSILON

Bureaux - Atelier - Dépôt : Route de Lodève - Juvignac, B.P. 7 025, 34022 Montpellier cedex
Tél. : 75.36.80 Télex 480 177 TARELE MONT

311
AUTO
EXPRESS
DEPANNAGE
REMORQUAGE

Pièces détachées
d'occasion de toutes marques

rue du mas Saint-Pierre
Montpellier Z.I. Tél. 92.80.00

EQUIPEMENT GENERAL DE LA MAISON
AMEUBLEMENT VOILAGES - LITERIE
INSTALLATIONS VOILAGES
ET AMEUBLEMENT A DOMICILE
MOBILIER DE COLLECTIVITE

COMPAGNIE
TEXTILE

MEDITERRANEENNE

DISTRIBUTEUR DE FABRIQUES

Société anonyme au capital de 800 000 Francs

3, rue Nozeran - MONTPELLIER
BP 1142 - 34008 MONTPELLIER CEDEX
Tél. : 54 00 24

Allo...Martine
66.12.56

RENSEIGNEMENTS
AUTOBUS URBAINS

20, rue de la Loge - 34000 MONTPELLIER

GLACES
A RAFRAICHIR

SACS 3 Kg
BARRES 25 Kg

Avenue du Marché-Gare
34000 MONTPELLIER
Tél. : 92.29.60

MIDI-ASPHALTE

S.A. au Capital de 100 000 F.

Siège Social — Bureaux : Z.I. PRES D'ARENES
HUE DE LA JEUNE PARQUE, B.P. 41

34001 MONTPELLIER CEDEX, Tél : 27-84-00

Cyclisme :
Classement
du championnat Régional
cycliste des Municipaux

- 1^{er} JOURDAN (Montpellier)
- 2^e RISSO (Limoux)
- 3^e ALVARADO (Ile sur Têt)
- 4^e MAS (Sète)
- 5^e TOMISSI (St Laurent de la Salanque)
- 6^e BONFANTI (Nîmes)
- 7^e CAZABURO (Nîmes)
- 8^e GARCIA F. (Port la Nouvelle)
- 9^e BERTRAND (Nîmes)
- 10^e ESTABLE (Ales)
- 11^e LIENAHARD (Montpellier)
- 12^e BOMPARD (Nîmes)
- 13^e FULLEDA (Montpellier)
- 14^e AURIOL (Montpellier)
- 15^e DELBIANCO (Ales)
- 16^e GROUSSET (Montpellier)
- 17^e CAPUANO (Castelnau le Lez)
- 18^e TORTIN (Montpellier)
- 19^e ROCHE (Montpellier)
- 20^e GARCIA A. (Nîmes)
- 21^e HUDRISIER (Montpellier)
- 22^e JEAN JEAN (Montpellier)
- 23^e NUCCIO (Montpellier)
- 24^e RECH (Montpellier)

COSTE
PEINTURES

papiers peints, peintures
revêtements, moquettes

RUE SAULAIRE MONTPELLIER

Montpellier - La Paillade en 1^e division

150 millions de subventions :
Le raisonnable effort de Montpellier

Gueugnon, Toulouse, Saint-Etienne, Avignon, « Montpellier - La Paillade avait fort à faire, mais c'est fait !

Après une montée aussi rapide que spectaculaire, l'équipe du président NICOLLIN se retrouve enfin en 1^e division. Follement soutenue par ses supporters, au point de laisser un souvenir impérissable à Geoffroy-Guichard, l'équipe de Kader Firoud a bien rempli son contrat. Mais l'accès en 1^e division n'est

naturellement pas sans poser quelques problèmes financiers bien sûr, d'effectifs etc...

La ville de Montpellier, pour sa part, très raisonnablement, puisqu'elle se situera dans la moyenne des budgets consacrés par les autres villes à leur équipe de 1^e division, accorde pour l'année à venir 150 millions de centimes à La Paillade. Le président NICOLLIN et ses hommes peuvent d'autre part espérer une subvention de 150.000 F du

Conseil Général de l'Hérault. Lorsque la nouvelle municipalité fut élue par les Montpelliérains, elle alloua 40 millions de centimes à la jeune équipe. Le moins qu'on puisse dire est que ce premier pas leur a bien profité.

En principe la municipalité devrait accorder 300 millions de centimes de prêt à l'équipe pour l'acquisition nécessaire de nouveaux joueurs. Ce prêt sera remboursable sur les subventions à venir.



Faut-il un autre stade ?

Les hommes de Kader Firoud ont conquis leurs galons sur le terrain d'honneur du stade de la Mosson à La Paillade. De Richter, il n'aurait pu être question pour des raisons géographiques, mais surtout pour des raisons d'aménagement. Bien sûr une grande ville comme Montpellier qui se retrouve avec une équipe de 1^{ère} division, ça veut dire qu'il faudrait un stade bien équipé de 25.000 à 35.000 places. La réalisation de ce vertigineux projet n'est pas exclue, loin de là, et au cours de la conférence de presse du 5 juin, Georges Frèche a été clair : l'effort est envisageable plus tard. Mais pour l'instant, il faut suivre une subvention de 150 millions au budget municipal. Alors la Mos-

son restera le terrain des joueurs de Firoud et Nicolin.

Par contre 2.000.000 F de travaux y sont effectués, drainage de la pelouse, arrosage, gazonnière, clôture, sièges, vestiaires et sanitaires et la fameuse tribune de presse que les journalistes du 5 juin ont réclamé à grand cri (cf détail des travaux p. 3). D'autre part 250 m² de locaux vont être octroyés au club qui compte, ne l'oublions pas, aussi des équipes amateurs sur le terrain d'Antigone et une trentaine de pièces à Grammont. L'ensemble, il faut le reconnaître, sera très présentable pour aider aux nouveaux succès de Montpellier La Paillade. Bonne chance au club.



La conférence de presse du 5 juin

Le 5 juin dernier, une conférence de presse réunissait au 6^e étage de la mairie de Montpellier, de gauche à droite, ci-dessus, Pierre Peraldi, délégué aux sports, Louis Nicolin, président de « Montpellier-La Paillade », Georges Frèche, maire de Montpellier et Gérard Saumade président du Conseil Général de l'Hérault face à une assemblée de journalistes venus de la France entière et de sportifs de la région. Une atmosphère de fête régnait, mais aussi de sérieux. Le trésorier de l'équipe était là pour donner des précisions indispensables à la bonne compréhension de l'utilisation qui peut être faite de subventions octroyées. Pour Francis

Andreu le budget de l'équipe malgré la montée en 1^{ère} division ne devrait augmenter que dans des proportions assez raisonnables passant de 650 millions de centimes pour l'année 1981 à 950 millions. Pour équilibrer le budget il compte que la vente de 6.500 places et 1.250 abonnements devrait en principe suffire et que les supporters de son équipe devraient ne pas avoir à déboursier plus de 52 F en moyenne par match. Quant à Kader Firoud, sur la photo ci-contre assis au premier rang à l'extrême droite, il ne pouvait cacher sa satisfaction et se montrait plein d'espoir pour l'avenir quoique très sérieux.



Des conseils
objectifs
pour des
placements sûrs.



CAISSE D'ÉPARGNE
POUR CEUX QUI VEULENT COMPTER PLUS

33

SOL PILOTE



NORBERT
CHABOT

MOQUETTE - Revêtements
PLASTIQUE Sportifs
LINO - DALLES

COMBAILLAUX - 34980
R.M. 458.72.34 -
Tél : 84.27.40

INSTALLATIONS SANITAIRES

Plomberie - Zinguerie
Chauffage central
Electro-Ménager

Bedos et Fils

27, rue de Verdun Montpellier
Tél. : 58.43.67
INSTALLATIONS
Service après vente



Une bonne installation c'est d'abord
un bon installateur 16 d'entre eux
agréés par G.D.F. se sont regroupés
afin de mieux vous servir

Consultez-les : gratuitement, ils vous
établiront études, devis et plan de
financement.

ASSOCIATION CHAINE-GAZ

BP 196 34004 MONTPELLIER CEDEX

17

Environnement Général

ARROSAGES Espaces verts-Publics et Privés
FORAGE-POMPAGE

Siège social : Route de Carnon
34970 Lattes - Montpellier
Agence : 354, Chemin du Mas de Cheylan
30000 Nîmes

Hydraulique

Installations Industrielles et Agricoles
V.R.D. Réseaux enterrés



NIMES : Tél. : 84.07.10
MONTPELLIER : Tél. : 66.66.74

407